



HAL
open science

Plein-emploi et théories néoclassiques

Elie Sadigh

► **To cite this version:**

Elie Sadigh. Plein-emploi et théories néoclassiques. [Rapport de recherche] Laboratoire d'analyse et de techniques économiques(LATEC). 1997, 60 p., Figure, ref. bib.: 1 p. 1/2. hal-01527153

HAL Id: hal-01527153

<https://hal.science/hal-01527153>

Submitted on 24 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LATEC

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE TECHNIQUES ÉCONOMIQUES

U.R.A. 342 C.N.R.S.

DOCUMENT de TRAVAIL



UNIVERSITE DE BOURGOGNE

FACULTE DE SCIENCE ECONOMIQUE ET DE GESTION

4, boulevard Gabriel - 21000 DIJON - Tél. 80 39 54 30 - Fax 80 39 56 48

ISSN : 0292-2002

n° 9708

Plein-emploi et théories néoclassiques

Elie SADIGH*

février 1997

*Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne
LATEC - UMR 5601 CNRS*

En hommage à Monsieur J.C. Eicher

L'analyse néoclassique s'attache surtout à étudier le chômage volontaire, qui signifie le refus des travailleurs d'accepter un travail pour un taux de salaire compatible avec l'équilibre du système. Pour mesurer la portée de cette affirmation, il est essentiel de voir comment, dans cette analyse, on détermine le taux de rémunération du travail. Les auteurs de l'école de pensée Néoclassique fondent l'étude de l'emploi sur l'offre et la demande car, dans ce système, le travail est assimilé aux biens. Par conséquent, la réalisation du plein-emploi ne leur pose pas de problème. Aussi l'équilibre du système implique-t-il le plein-emploi. Nous pouvons résumer essentiellement en trois points les limites de cette analyse.

1° Le travail ne peut être ni considéré ni étudié comme un bien, car le bien résulte de la production, tandis que le travail est la ou l'une des cause(s) de la production. 2° Le niveau des salaires n'est pas la cause du chômage. 3° Pour déterminer le « prix » du travail, il faut, selon les auteurs, soit établir des rapports relatifs, ce qui n'a aucune signification dans ce cas, soit imaginer des courbes d'offre et de demande de travail, or, la courbe de l'offre n'a aucun fondement économique. En outre, la détermination du niveau de l'emploi, par l'intersection des courbes d'offre et de demande, d'une part, ne signifie pas forcément le plein-emploi, d'autre part, fait apparaître une confusion entre le prix du facteur en tant que bien et son taux de rémunération en tant que facteur de production. Or, le prix d'un bien (facteur) ne signifie pas son taux de rémunération, qui doit représenter la part du facteur dans la production.

Mots clés: travail, taux de salaire, chômage volontaire, chômage involontaire, productivité marginale, offre et demande de travail, distinction entre travail et bien, théorie néoclassique, théorie marginaliste.

Elie Sadigh

PLEIN-EMPLOI ET THEORIES NEOCLASSIQUES

1. INTRODUCTION

Dans toute société, le plein-emploi n'est pas seulement un critère de bon fonctionnement, il témoigne aussi et surtout de l'existence d'une situation satisfaisante des travailleurs, et, par suite, il est la condition nécessaire de l'équilibre politique et social dans une société libre, tandis que le chômage constitue une cause d'aliénation et de démoralisation pour les travailleurs. Dans une société démocratique, tout doit donc être mis en oeuvre pour établir le plein-emploi de la main-d'oeuvre.

Ainsi, le chômage étant l'un des problèmes majeurs d'une société, il est indispensable de connaître ses causes pour pouvoir l'éliminer. Mais l'analyse néoclassique s'attache surtout à étudier le chômage volontaire, qui signifie le refus des travailleurs d'accepter un travail pour un taux de salaire compatible avec l'équilibre du système. Pour mesurer la portée de cette affirmation, il est essentiel de voir comment, dans cette analyse, on détermine le taux de rémunération du travail. Les auteurs de l'école de pensée Néoclassique fondent l'étude de l'emploi sur l'offre et la demande car, dans ce système, le travail est assimilé aux biens. Par conséquent, la réalisation du plein-emploi ne pose pas de problème car ce sont les forces du marché qui amènent l'économie vers un équilibre de plein-emploi. Aussi l'équilibre du système implique-t-il le plein-emploi, ce

que le père fondateur de l'Equilibre Général présente en ces termes: « L'état d'équilibre de la production, contenant implicitement l'état d'équilibre de l'échange, est à présent facile à définir. C'est celui, d'abord, où l'offre et la demande effectives des services producteurs sont égales, et où il y a prix courant stationnaire, sur le marché de ces services. C'est celui, ensuite, où l'offre et la demande effectives des produits sont égales, et où il y a prix courant stationnaire, sur le marché des produits. C'est celui, enfin, où le prix de vente des produits est égal à leur prix de revient en services producteurs ». (Walras; 1976, p.193). Cette égalité entre l'offre et la demande effectives, nécessaire à la réalisation de l'équilibre du système, est devenue une source d'interprétations. Signifie-t-elle qu'à l'équilibre, le plein-emploi de la main-d'oeuvre est réalisé, ou signifie-t-elle simplement que l'égalité entre l'offre et la demande effectives est une exigence du système, nécessaire à la réalisation de l'équilibre général?

Ces interprétations sont fondées aussi sur l'une des hypothèses de cette école de pensée qui consiste en une affirmation selon laquelle les facteurs de production sont substituables. Pour ce faire, il est nécessaire de supposer une fonction de production à coefficients variables. Ainsi, pour les uns, il suffit d'augmenter le nombre de travailleurs sur une quantité fixe de capital jusqu'à ce que l'équilibre de plein-emploi se réalise. Il en résulte qu'au fur et à mesure que le nombre de travailleurs employés augmente, le taux de salaire diminue, car ce taux doit obéir à la loi de la productivité marginale. Cela incite certains auteurs à dire que le chômage est dû à la rigidité des salaires. Pour les autres, la réalisation de l'équilibre du système s'effectue sous certaines contraintes et, dans ce cas, il s'agira de savoir si l'équilibre du système implique le plein-emploi. Notre but est de savoir, d'une part, laquelle des deux propositions précédentes est compatible avec le système de l'équilibre général, d'autre part, si l'hypothèse des coefficients variables s'applique à certains cas particuliers ou plus généralement à tous les cas.

L'acceptation de la première proposition signifie qu'une infinité de situations sont compatibles avec l'équilibre du système; en revanche, l'acceptation de la deuxième proposition signifie qu'une seule situation est compatible avec l'équilibre général. Quant à l'hypothèse des coefficients variables, si son application n'est pas générale, cette situation met en cause non seulement la détermination des taux de rémunération des

facteurs de production selon leur productivité marginale mais aussi la réalisation de l'équilibre de « plein-emploi » dans ce système.

Nous plaçons notre étude essentiellement dans le cadre de l'équilibre général, parce que la plupart des auteurs néoclassiques raisonnent dans ce cadre mais aussi parce que c'est au niveau de l'équilibre général que sont déterminés les rémunérations, les prix et les quantités échangées; en effet, en dehors de l'équilibre, rien n'est déterminé. En outre, ce choix permet d'étudier la signification de l'équilibre de plein-emploi dans un cadre précis.

Afin de mieux appréhender les problèmes du plein-emploi et du chômage, et d'établir un constat d'état des lieux des analyses de cette école de pensée, nous passerons en revue les principales analyses des différents auteurs en partant des plus simples pour arriver aux plus complexes et cela, en étudiant, d'une part, leur cohérence interne, d'autre part, leurs limites. Ensuite nous démontrerons que les Marginalistes, ainsi que Walras, confondent le taux de rémunération d'un facteur avec le prix du facteur en tant que bien. Cette confusion écarte toute prétention à fonder l'analyse de l'emploi et du sous-emploi sur le niveau des rémunérations.

2. EMPLOI ET TAUX DE SALAIRE:

Dans l'analyse marginaliste, le taux de salaire joue un rôle fondamental dans la détermination de l'équilibre. En ce sens, il doit obéir à la loi des rendements décroissants. Ainsi le taux de salaire apparaît-il comme une variable qui joue un rôle important dans la détermination du niveau de l'emploi.

Selon certains auteurs, dont J. Hicks dans sa « Théorie des salaires », un taux de salaire élevé constitue la principale cause de l'existence du chômage mais aussi de sa persistance. Or, d'après cette théorie, la concurrence devrait rétablir le niveau de plein-emploi en faisant baisser le taux de salaire. « En situation de concurrence, ce sous-emploi doit conduire à une chute des salaires, laquelle se poursuit jusqu'à ce que l'excédent de travail soit résorbé ». (Hicks; 1963, P.56, cité par Malinvaud; 1980). L'absence de

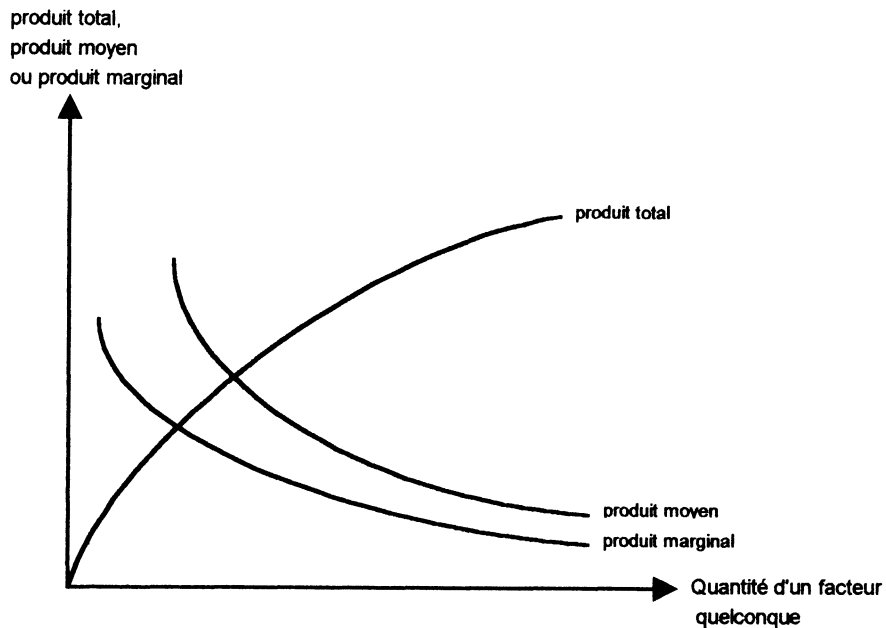
concurrence serait la cause du niveau élevé des salaires, niveau qui lui-même engendrerait le chômage. Ainsi, pour atteindre le plein-emploi, il suffirait de baisser les taux de salaire. Cette exigence découle des hypothèses de la concurrence et des rendements décroissants qui impliquent que le taux de salaire diminue au fur et à mesure qu'augmente le nombre de travailleurs sur une quantité fixe de capital. On pense que la concurrence entre les travailleurs apparaît du fait que le plein-emploi n'est pas réalisé; cependant, comme la quantité de capital est donnée, on ne peut augmenter le nombre de travailleurs que si on se place dans le cadre des rendements décroissants. Mais Hicks sait que le salaire et l'intérêt sont complémentaires, ce qui signifie que, lorsque le taux de salaire augmente, le taux d'intérêt diminue; cette situation est indifférente du point de vue de l'entrepreneur. Or, Hicks devrait établir quel est le taux de salaire qui est compatible avec l'équilibre du système. Dans ce cas, ce ne serait pas la concurrence qui l'établirait, ce serait une exigence du système. (Cf. 3.2.).

Cependant, pour mesurer la portée et les limites de l'affirmation selon laquelle, sur une quantité donnée de capital, on peut employer de la main-d'oeuvre jusqu'à ce que le plein-emploi soit réalisé, il nous faut distinguer deux situations.

2.1. L'augmentation du facteur variable sur une quantité fixe de capital engendre dès le départ une diminution de sa productivité.

Les productivités marginale et moyenne sont représentées par des courbes. « Le produit marginal et le produit moyen déclinent de façon continue mais aucun n'atteint zéro parce qu'il n'y a pas de maximum sur la courbe de produit total ». (J.-P. Gould et C.E. Ferguson; 1991, P.181).

Dans ce cas, les courbes représentatives de productivité marginale et de productivité moyenne ne s'annulent pas au fur et à mesure qu'augmente la quantité employée du facteur variable (le travail). Dans cette hypothèse, l'emploi du facteur variable peut augmenter jusqu'à ce que le plein-emploi soit réalisé. (Cf. Graphique 2.1.1.). Dans ce raisonnement simplifié, on constate que le niveau du taux de salaire dépend uniquement de la quantité de main-d'oeuvre offerte.



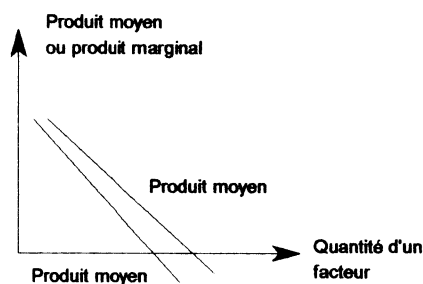
Graphique (2.1.1)

Autrement dit, à mesure que l'offre de travail augmente, le taux de sa rémunération diminue. Ainsi, dans cette analyse, les travailleurs qui acceptent de travailler pour le taux de salaire déterminé par cette courbe seront employés, tandis que ceux qui n'acceptent pas ce taux seront considérés comme des chômeurs volontaires.

Mais même si, dans cette hypothèse, on obtient le plein-emploi, on ne peut pas déterminer le niveau d'équilibre du système; ce niveau est indéterminé car il n'y a pas d'intersection entre les courbes de productivité marginale et de productivité moyenne. Est-ce que cela signifie que tous les points sur la courbe de la demande de main-d'oeuvre sont compatibles avec l'équilibre du système? Une réponse positive impliquerait que, quel que soit le taux de salaire, il est compatible avec l'équilibre, car la courbe de demande de travail est représentée par la courbe de productivité marginale du travail; il en découle que c'est le taux de salaire qui peut être considéré comme la cause du chômage. Mais l'acceptation de ce résultat pose problème, car la courbe du produit moyen est toujours supérieure à celle du produit marginal. Or, l'équilibre du système est réalisé lorsqu'il y a égalité entre ces deux courbes, c'est-à-dire au point d'intersection de ces deux courbes. Mais, par hypothèse, dans ce cas, ces deux courbes ne se coupent pas. Autrement dit, ces deux courbes n'ont pas de point d'intersection, et l'équilibre du

système ne peut pas être obtenu. Or, si l'équilibre du système n'est pas réalisé, l'équilibre de plein-emploi ne peut pas être déterminé. Par conséquent, l'analyse en termes d'équilibre ne convient pas.

En outre, si la productivité marginale du facteur variable n'est pas une courbe mais une droite, (Cf. Graphique 2.1.2.) et si elle s'annule ou devient négative avant que tous les travailleurs ne trouvent un emploi, le plein-emploi ne peut être établi, ce qui signifie que la réalisation du plein-emploi n'est pas certaine d'être assurée. C'est alors l'augmentation de la quantité de capital qui permet la réalisation du plein-emploi. Mais dans ce système, si les deux facteurs deviennent variables, c'est alors la détermination des taux de rémunération qui ne peut plus être définie.



Graphique (2.1.2)

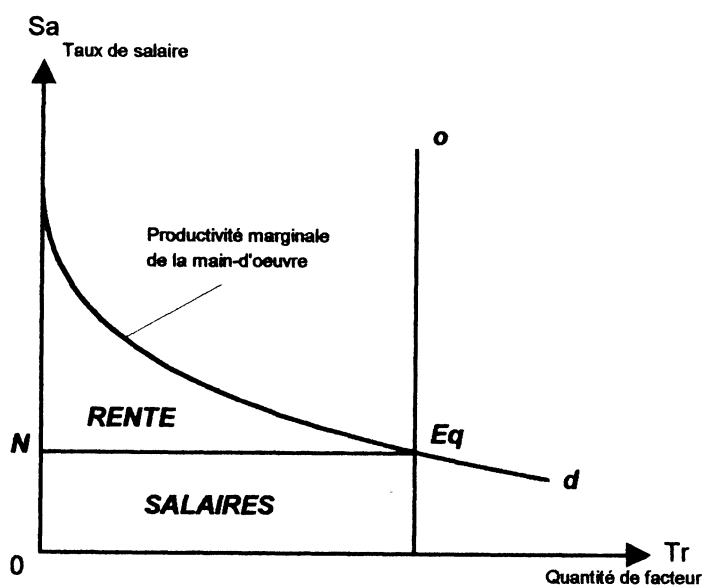
2.2. L'augmentation du facteur variable engendre dans un premier temps l'augmentation plus que proportionnelle de la production.

Dans la phase des rendements croissants, les rémunérations des facteurs ne peuvent pas être déterminées selon les lois de la théorie marginaliste car, dans cette phase, l'application de la loi de la rémunération du facteur variable selon sa productivité marginale signifie que les entreprises doivent le payer plus que la part de la production réalisée par ce facteur. Par conséquent, dans cette phase, la théorie marginaliste ne peut déterminer ni les taux des rémunérations, ni le niveau de l'emploi, ni l'équilibre du système. De ce fait, on écarte de ce raisonnement non seulement la phase des rendements

croissants de cette courbe, mais aussi le cas du progrès technique endogène qui engendre des rendements croissants. Or, le progrès technique constitue l'un des fondements de l'explication de l'évolution économique.

C'est donc dans la phase des rendements décroissants que cette théorie prétend déterminer à la fois les taux de rémunération des facteurs et le niveau de l'emploi. « La figure 27.2 indique que la courbe du produit marginal de la main-d'oeuvre coïncide avec la courbe *dd* de la demande de personnel exprimée par tous les employeurs en termes de salaires réels (...). L'offre de main-d'oeuvre (« offre démographique ») est représentée par *oo* et le salaire d'équilibre se situe en E_q ». (Samuelson; 1983, P.222).

DISTRIBUTION DU PRODUIT NATIONAL



Dans cette figure, (2.2.1.) le facteur constant est la terre. Mais à la page 224, Samuelson (1983) généralise ce raisonnement à l'ensemble des facteurs; tous les facteurs peuvent devenir tour à tour constants ou variables. Il découle de ce raisonnement que, sur une quantité fixe d'un facteur, terre ou capital, on peut employer des travailleurs jusqu'à ce que le plein-emploi soit réalisé. Il en résulte que, au fur et à mesure que le nombre des travailleurs augmente, le taux de salaire diminue, pouvant même approcher le

niveau zéro. Cela n'est pas dû au fait que la production totale s'annule, bien qu'elle augmente moins proportionnellement que l'emploi du facteur variable.

La diminution du taux de salaire résulte, comme nous le savons, de l'hypothèse selon laquelle l'augmentation de la quantité de travail, sur une quantité fixe de capital, fait baisser sa productivité. En revanche, cette baisse du taux de rémunération du travail engendre l'augmentation du taux de rémunération du facteur constant, qui est la terre dans cet exemple. Dans ce raisonnement, la courbe d'offre de travail est verticale, ce qui signifierait, soit que les travailleurs sont indifférents au taux de leur rémunération, soit qu'ils n'ont aucune prise sur ce taux; s'ils l'acceptent, ils trouvent un emploi, s'ils ne l'acceptent pas, ils sont considérés comme des chômeurs volontaires. Ainsi s'agit-il de savoir, d'une part, si ce raisonnement est compatible avec un système concurrentiel, d'autre part, s'il peut être généralisé à l'ensemble des facteurs, puisque, comme nous le savons, dans le système d'équilibre général, le travail est considéré comme un bien. Autrement dit, peut-on appliquer un raisonnement qui convient à l'offre et à la demande des biens à l'offre et à la demande de travail, qui est un facteur?

Dans cette hypothèse, la concurrence n'intervient pas car la courbe d'offre de travail est une verticale. On pense pouvoir représenter l'offre de travail par une verticale car le travail n'est pas un produit (bien qu'on le considère comme un bien), il n'a pas de coût de production, ce qui n'est pas le cas quand il s'agit, par exemple, du facteur capital qui est un produit. Le capital est un produit, il a donc un coût de production. Dans un système de concurrence pure, le prix doit être égal au coût de production. Par conséquent, l'offre de facteur-capital est limitée par son coût, tandis que, dans cette présentation de Samuelson, l'offre de facteur-travail est limitée uniquement par sa quantité.

Etant donné que ces facteurs peuvent devenir tour à tour variables ou constants, les hypothèses qui fondent le raisonnement permettant la détermination de pleine utilisation de l'un ou de l'autre facteur doivent être les mêmes. Or, il n'en est rien ici, puisque dans le cas de la détermination de la pleine utilisation du facteur-capital, son coût de production intervient, alors que le travail n'a pas de coût de production, car ce n'est pas un produit. Autrement dit, si le coût de production du capital permet de déterminer sa

courbe d'offre, en revanche, l'offre de travail est représentée par sa quantité, elle est représentée par une verticale. Pour faire face à cette incompatibilité, suffit-il de déterminer une courbe d'offre de travail? La réponse à cette question ne peut pas être envisagée avant l'élucidation d'autres questions. En effet, l'introduction de cette courbe et l'exigence de la cohérence de l'analyse posent le problème de savoir, d'une part, quels sont les fondements des hypothèses qui permettent de déterminer cette courbe, d'autre part, si ces fondements sont compatibles avec ceux qui ont permis de déterminer la courbe d'offre des facteurs qui résultent d'une production. Ce sont les réponses à ces interrogations qui feront l'objet des développements suivants.

3. DETERMINATION DU NIVEAU DE L'EMPLOI (PLEIN-EMPLOI) ET INTRODUCTION DES COURBES D'OFFRE ET DE DEMANDE:

Pour étudier la détermination du plein-emploi à travers les courbes d'offre et de demande de travail, les auteurs proposent deux types de courbes d'offre d'emploi; il convient donc de les distinguer, afin de savoir comment ces auteurs définissent ces courbes, et de marquer la portée et les limites de chaque cas.

3.1. Le cas simplifié de la détermination du niveau de plein-emploi tel qu'il est présenté par la plupart des auteurs de cette école de pensée.

Dans le modèle néoclassique, la demande de travail est une fonction décroissante du taux de salaire. De ce fait, pour déterminer la demande de travail, on ne tient compte que de la partie de la fonction de production où la productivité marginale du travail est décroissante. Ce choix est imposé, car l'analyse marginaliste ne peut raisonner que dans cette phase. Quant à la courbe d'offre, dans ce modèle, elle est une fonction croissante du taux de salaire réel. « Cette relation repose sur l'hypothèse selon laquelle les travailleurs, en offrant leurs services sur le marché du travail, cherchent à maximiser leur revenu de la même manière que les entrepreneurs tendent à maximiser leur profit ».

(Lecaillon J.; 1969, P.188). L'équilibre de l'emploi, ou plus exactement le volume de l'emploi, est déterminé au point d'intersection des courbes d'offre et de demande de travail telles qu'elles viennent d'être définies. « Dans le système classique (néoclassique), le niveau d'équilibre de l'emploi (N) correspond *au plein-emploi de la main-d'oeuvre*. Lorsque l'équilibre a été réalisé sous l'effet de la concurrence entre employeurs et entre travailleurs, le chômage qui éventuellement subsiste ne peut être qu'un chômage volontaire et ceci pour les deux raisons suivantes ». (Ibid.; P.189-190, souligné par l'auteur. Pour les raisons évoquées par l'auteur, cf. P.190 de son ouvrage cité).

Précisons que les entrepreneurs, pour maximiser leur profit, se réfèrent à leur coût de production qui constitue un indicateur et une limite. A l'équilibre du système, le profit est nul. Ainsi pour l'entrepreneur, à l'équilibre, le coût de production détermine les limites, supérieure et inférieure, de leur offre, ce qui signifie que l'équilibre sur le marché des produits est déterminé en un point où le prix est égal au coût de production. Mais le travail n'est pas un produit, il n'a donc pas de coût de production; de ce fait, deux problèmes se posent: 1° comment déterminer la courbe d'offre de travail; 2° même si on la détermine, étant donné que, par définition, ses fondements ne sont pas les mêmes que ceux de la courbe d'offre des biens, peut-on appliquer au travail le raisonnement qui convient aux biens? (Ce dernier point sera étudié dans 3. 2., consacré à la forme de la courbe d'offre). En outre, d'après l'affirmation selon laquelle les travailleurs qui ne trouvent pas de travail pour le taux de salaire fixé sont considérés comme chômeurs volontaires et étant donné que, dans ce système, la rémunération des facteurs signifie le partage du produit entre les facteurs dès la production, quel que soit le niveau de la production, pour toutes ces raisons, ce niveau est limité par la quantité de facteurs employés. Dans l'hypothèse actuelle, étant donné que la quantité de capital est fixe, le niveau de la production est limité par le nombre de travailleurs à employer. Le problème est de savoir si l'hypothèse de chômage volontaire est compatible avec l'hypothèse de profit nul à l'équilibre. Autrement dit, il s'agit de savoir s'il y a un seul point d'équilibre ou si tous les points sur la courbe de demande de travail sont compatibles avec l'équilibre. S'il n'y a qu'un point d'équilibre, l'hypothèse de chômage volontaire ne convient pas car à ce niveau de production correspond un volume de travail déterminé;

en revanche, si tous les points de la courbe de la demande de travail sont compatibles avec l'équilibre général, l'hypothèse de chômage volontaire peut être acceptée, sous réserve toutefois de l'acceptation de l'hypothèse selon laquelle, sur une quantité fixe de capital, on peut employer une quantité variable de main-d'oeuvre. Il convient donc d'étudier ces problèmes en introduisant le rôle de la concurrence dans la détermination du « plein-emploi ».

Que signifie la concurrence entre les entrepreneurs? Est-ce que les entrepreneurs cherchent à établir le taux de salaire le plus bas ou est-ce qu'ils cherchent à réaliser quel serait le meilleur coût leur permettant de faire face à la concurrence? Le problème est de savoir laquelle des deux propositions précédentes est compatible avec l'équilibre du système.

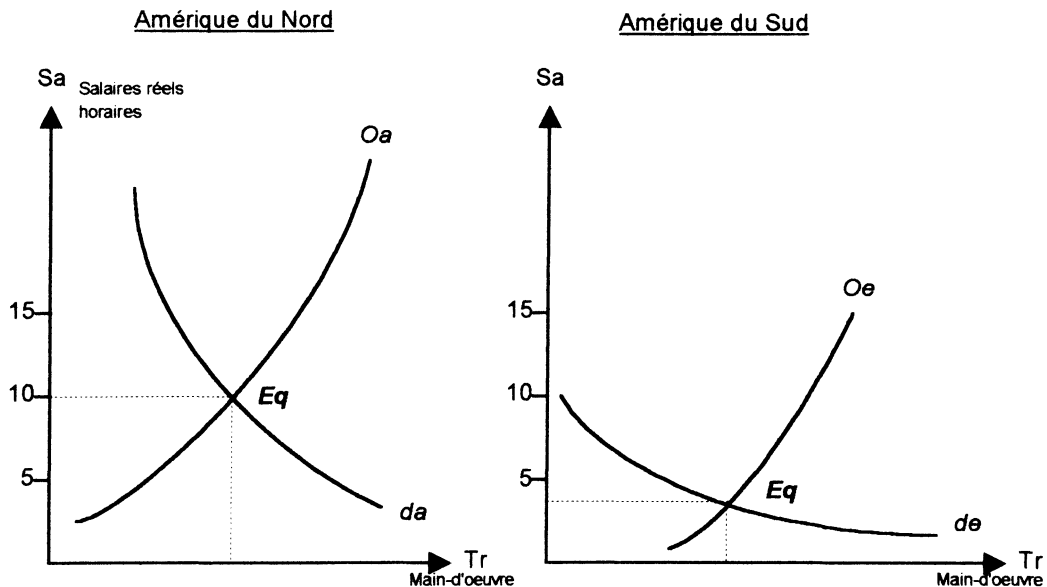
Si la réponse à la première question est positive, l'hypothèse de chômage volontaire peut être acceptée, sous réserve que, sur une quantité fixe de capital, on puisse employer n'importe quelle quantité de travail, hypothèse qui est extrêmement lourde car elle signifie, par exemple, qu'un tracteur peut être conduit par plusieurs personnes à la fois (ce qui est une fiction). La recherche du taux de salaire le plus bas est synonyme d'emploi maximum de main-d'oeuvre sur une quantité fixe de capital. Dans ce cas, on peut se demander si tous les points de la courbe de la demande de main-d'oeuvre sont compatibles avec l'équilibre du système. Précisons toutefois que ce n'est pas la concurrence entre les entrepreneurs qui fixe le taux de salaire. La détermination de ce taux est indépendante de la volonté des entrepreneurs car son lieu géométrique est donné par la courbe de productivité marginale de travail. Les entrepreneurs, en faisant varier le nombre des emplois, font varier le taux de salaire qui leur est imposé par ce lieu géométrique. Autrement dit, si un entrepreneur augmente le taux des salaires, il ne respecte pas le taux de rémunération exigé par la productivité marginale du travail. Mais tout le problème est de savoir si ce cas est compatible avec l'équilibre du système. Avant d'apporter une réponse, il convient d'étudier la deuxième proposition, qui nous permettra de préparer des éléments de réponse.

Si c'est la réponse à la seconde question qui est positive, le problème est de savoir si cette seconde question est compatible avec la première question. Si ce n'est pas le cas, alors l'hypothèse de chômage volontaire doit être mise en cause.

Or, les entrepreneurs, par définition, n'ont pas de prise sur la courbe d'offre de travail. En ce qui concerne la courbe de demande de travail, elle découle de la productivité marginale du travail, résultant elle-même d'une relation technique, et de ce fait, elle aussi est indépendante de la volonté des entrepreneurs. En d'autres termes, si les courbes d'offre et de demande sont des données, le point d'intersection entre ces deux courbes détermine à la fois le taux de salaire et le niveau de l'emploi. En fait, dans ce système, la concurrence exige que les entrepreneurs réalisent un niveau de production dont le coût soit compatible avec les exigences de l'équilibre général. Il s'agira de savoir si ce niveau d'emploi établi par ce niveau de production implique le plein-emploi.

Certains néoclassiques le pensent et persistent à dire que les forces du marché établiront le niveau d'équilibre de plein-emploi au point d'intersection de ces deux courbes, comme en témoigne ce passage de Samuelson: « Si le salaire était plus élevé que le niveau E_q , un excédent de main-d'oeuvre offerte le ferait baisser; de même, si le salaire tombait au-dessous de E_q , les offres d'emploi des chefs d'entreprises manquant de main-d'oeuvre rétabliraient rapidement l'équilibre en faisant remonter les salaires ». (Samuelson; 1983, P.265). E_q représente le point d'intersection entre les courbes d'offre et de demande.

TAUX DE SALAIRES COMPARES



Graphique (3.1)

Il apparaît que ce passage de Samuelson n'est pas compatible avec notre première question, puisque E_q est un point déterminé (cf. Graphique 3.1.). Peut-on considérer comme chômeurs volontaires les travailleurs qui ne travaillent pas, ou plus exactement, qui ne trouvent pas de travail, pour ce taux de salaire compatible avec ce point d'équilibre?

Nous venons de voir qu'au point d'intersection des deux courbes, (E_q), sont déterminés le taux de salaire et la quantité de travail compatible avec ce taux. (En outre le niveau de salaires dépend du niveau du développement économique). Comme nous l'avons vu aussi, ce point est une donnée, les entrepreneurs n'ont pas la possibilité de le modifier; par conséquent, il n'est pas certain que tous les travailleurs qui acceptent de travailler pour ce taux de salaire trouvent un emploi. La concurrence forcerait le marché à accepter ce taux de salaire. Or, si le nombre de travailleurs souhaitant travailler pour ce taux de salaire est plus important que la quantité qui est déterminée par ce point, peut-on considérer ces travailleurs comme des chômeurs volontaires? La réponse est négative si le point E_q est fixe, comme l'affirme le passage cité de Samuelson.

Nous venons de voir deux résultats différents. Dans un cas, sur une quantité fixe de capital, on emploie la main-d'oeuvre jusqu'à ce que le plein-emploi se réalise. Dans l'autre, où la courbe d'offre de main-d'oeuvre est donnée, on obtient un point qui représente l'équilibre de « plein-emploi ». Il s'agit de savoir quel est le cas compatible avec l'équilibre du système, puisque, dans l'un, il existe une infinité de possibilités d'équilibre, dans l'autre, il n'en existe qu'une. En fait, ces deux propositions d'auteurs qui se réclament d'une même école de pensée ne sont pas compatibles, elles ne sont pas non plus suffisantes pour permettre de connaître les conditions nécessaires à la réalisation de l'équilibre général. Ce sont ces conditions qu'il convient de préciser.

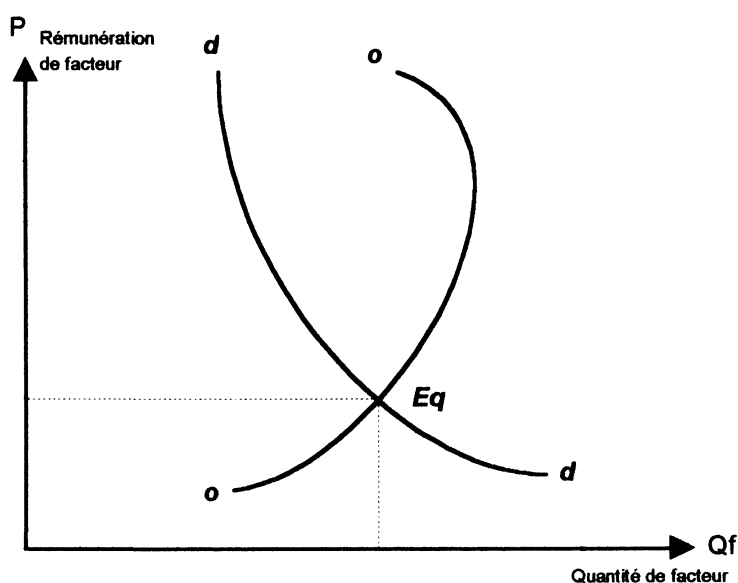
Dans un système de concurrence pure, ce sont les courbes de coûts moyen et marginal qui déterminent le niveau de production compatible avec les exigences de la concurrence et de l'équilibre. Ainsi la véritable détermination des conditions de la réalisation de l'équilibre est-elle établie grâce à l'intersection de ces deux courbes. Au point d'intersection de ces deux courbes, le profit est nul et le coût de production moyen est le moins élevé, il est égal au coût marginal; ce sont là les conditions de la réalisation de l'équilibre général et c'est donc ce point d'intersection qui est compatible avec l'équilibre concurrentiel. Tout autre point, à gauche ou à droite du point d'intersection de ces deux courbes, engendre un coût moyen plus élevé et toute entreprise qui s'en écarte est éliminée par la concurrence. Or, si l'on accepte cette dernière proposition, le niveau de l'emploi ne dépend plus des variations de l'offre et de la demande ni du niveau des salaires, mais il est déterminé par l'intersection des courbes de coûts moyen et marginal qui résultent d'une relation technique. Tout le problème est de démontrer que ce point, qui détermine l'équilibre du système, est compatible avec le plein-emploi.

3.2. La forme de la courbe d'offre de la main-d'oeuvre peut-elle avoir un effet sur le niveau de l'emploi?

Certains auteurs, comme Samuelson, pensent que, à un certain niveau de taux de salaire, la courbe d'offre de main-d'oeuvre change de direction.

« Outre la courbe dd , nous devons également tracer sur la figure 28.4 une courbe d'offre oo . Mais il n'y a désormais aucune raison pour que ladite courbe soit parfaitement verticale. Elle peut, au contraire, être positivement élastique et s'élever vers le nord-est- sa forme dépendant, dans le cas des tracteurs, de leurs coûts marginaux de production en hausse. Ou encore si le facteur de production consiste dans la main-d'oeuvre, il se peut que les travailleurs considèrent qu'ils peuvent se permettre de travailler *moins* longtemps quand les salaires augmentent, si bien que la courbe oo peut finalement rebrousser chemin vers le nord-ouest à partir de la verticale, au lieu de continuer à progresser ». (Samuelson; 1983, P.255-256. Souligné par l'auteur). (Cf. aussi Lecaillon; 1967, P. 152-153, et B. Gazier; 1991, P.159).

FORMATION CONCURRENTIELLE DES REVENUS DES FACTEURS DE PRODUCTION



Graphique (3.2.1)

Ce passage de Samuelson appelle deux remarques. (i) La forme de la courbe d'offre de travail (cf. Graphique 3.2.1.) peut être différente de celle du capital. Cela est dû, comme nous l'avons vu, au fait qu'elles n'obéissent pas aux mêmes lois, elles n'ont pas les mêmes fondements. La détermination de la courbe d'offre du facteur produit est fondée sur son coût marginal, notion objective, tandis que celle du travail est fondée sur

la désutilité du travail, notion subjective. Ainsi, les fondements des lois qui établissent les courbes d'offre et donc de l'emploi des différents facteurs ne sont pas les mêmes. (ii) Si l'offre d'un facteur (produit) est représentée par sa courbe de coût marginal et sa demande par celle de sa productivité marginale, cette représentation fait apparaître une confusion entre le prix du facteur (capital) en tant que bien et son taux de rémunération en tant que facteur de production, taux qui détermine la part du facteur dans la production. Comment peut-on admettre que le prix d'achat d'un facteur soit égal à la part du produit réalisée par le facteur dans la production à venir? L'un détermine le prix du facteur en tant que bien, l'autre détermine le taux de rémunération du facteur selon sa participation à la production. (Cf. 7.).

Le premier cas représente la dépense d'un revenu déjà formé, le second, la formation du revenu dont la dépense permet l'achat de la part du produit réalisée par ce facteur. Or, peut-on mettre sur le même plan la part du produit réalisée par le facteur et son prix en tant que bien-capital? Cela signifierait que la part produite par le facteur est égale au prix d'achat du capital. Autrement dit, le revenu formé grâce à la rémunération du facteur est équivalent au prix de ce même facteur. Si un capital est représenté par un camion, peut-on dire que sa rémunération représente le prix d'achat du camion? Cette confusion entre prix et taux de rémunération met en cause toute la théorie de l'emploi et de la répartition du système marginaliste. Les limites en termes d'offre et de demande étant établies, poursuivons néanmoins le raisonnement de Samuelson car cela nous permettra de mieux appréhender les limites d'un raisonnement qui, nous le verrons, n'a pas de fondement réel.

S'il est vrai que, quand le taux de salaire augmente, la courbe d'offre de travail est susceptible de rebrousser chemin, il est alors possible, dans ce cas, d'avoir deux points d'équilibre. Peut-on en déduire qu'il suffit d'augmenter le taux des salaires pour obtenir un nouveau point d'équilibre, où l'on pourrait, semble-t-il, employer moins de main-d'oeuvre? Mais, dans ce cas, respecte-t-on la loi marginaliste de la détermination des taux de rémunération? (Cf. Graphique 3.2.1.).

Afin d'aller plus avant, il est nécessaire de préciser, encore une fois, comment sont établies les rémunérations des facteurs. Dans l'analyse marginaliste, pour déterminer les

rémunérations des facteurs, il faut maintenir l'un des facteurs constant en faisant varier l'autre, dont la productivité marginale est décroissante. Une fois le montant de rémunération du facteur variable déterminé (quel qu'il soit, travail ou capital), son complément constitue la rémunération du facteur constant. Autrement dit, il est indifférent de supposer comme facteur variable le travail ou le capital; dans les deux hypothèses, le taux de rémunération de chaque facteur est identique. (Cf. Clark; 1889, Benetti; 1974, P.36-37). Il semblerait légitime d'exiger que les lois qui déterminent le taux de rémunération d'un facteur soient les mêmes, quel que soit le facteur variable. Or, nous avons vu que les déterminations des courbes d'offre des différents facteurs n'ont pas les mêmes fondements. En outre, nous venons de voir que la courbe d'offre de travail, même si on la suppose déterminée, n'a pas tout à fait la même forme que celle du capital. Si on accepte ces propositions, on peut penser que le rôle principal est joué par la courbe de demande et que tous les points sur cette courbe sont compatibles avec l'équilibre du système, ce qui signifie qu'il existe une infinité de points d'équilibre qui ne représentent pas le plein-emploi (par définition, le plein-emploi est déterminé en un point). Pour obtenir le plein-emploi, on ne peut pas compter sur les forces du marché car elles s'annulent à l'équilibre.

Si, comme le suppose Samuelson, la courbe d'offre de main-d'oeuvre peut « rebrousser chemin vers le nord-ouest », on doit pouvoir améliorer la rémunération des travailleurs en appliquant le nouveau taux établi par le nouveau point d'intersection des courbes de demande et d'offre. Mais cela signifie-t-il que la productivité du même travailleur augmente quand le taux de son salaire augmente, ou que sa productivité augmente quand le nombre d'heures de travail, par travailleur, diminue? La réponse à cette question ne peut pas être claire car les éléments qui ont été pris en compte pour la détermination de la courbe d'offre de travail n'ont pas de fondements clairs, puisque ces éléments n'obéissent pas aux mêmes lois que celles qui fondent l'offre de capital. En suivant l'analyse marginaliste, on ne peut pas dire que l'augmentation des salaires engendre l'augmentation de la productivité du travail, en revanche on peut dire que, en diminuant le nombre de travailleurs sur la même quantité de capital, on augmente sa productivité. Ce résultat découle de l'hypothèse selon laquelle tous les points sur la

courbe de la productivité marginale du travail déterminent son taux de rémunération. Or, comme nous l'avons vu, il s'agit de savoir si tous les points sur la courbe de productivité marginale de travail sont compatibles avec l'équilibre du système considéré dans son ensemble.

Les propositions de Samuelson engendrent un autre problème, qui est de savoir comment réconcilier les deux affirmations suivantes: d'une part, quand le taux de salaire augmente, l'offre de travail augmente, d'autre part, l'augmentation du taux de salaire, à partir d'un certain niveau, engendre la baisse d'offre de travail.

Puisqu'il s'agit de l'étude de l'emploi, la validité de la première affirmation dépend de la réponse que l'on donne aux deux questions suivantes: 1° Le plein-emploi est-il établi par l'intersection des courbes de l'offre et de la demande de travail? 2° La concurrence impose-t-elle que le niveau de l'emploi soit déterminé par l'intersection des courbes de coût marginal et de coût moyen, courbes qui résultent de la relation technique? Il semble que Samuelson privilégie une réponse positive à la première question et passe sous silence, dans ce raisonnement, la réponse à la seconde question. Ce sont ces propositions de Samuelson qu'il convient d'aborder maintenant.

Afin de mieux appréhender l'effet de changement de direction de la courbe d'offre de travail sur le niveau de l'emploi, étudions d'abord la portée et les limites de l'affirmation de Samuelson selon laquelle, à partir d'un certain niveau, l'offre de travail diminue quand le taux de salaire augmente.

Pour connaître l'effet de l'augmentation du taux de salaire sur l'emploi, il importe de savoir si l'on peut retenir l'une des deux propositions suivantes: 1° Quand le taux de salaire augmente, le nombre de travailleurs offrant leur travail diminue. 2° Quand le taux de salaire augmente, le nombre d'heures de travail offertes, par travailleur, diminue.

La première affirmation ne peut avoir de véritable sens, car on ne voit pas pour quelle raison un certain nombre de travailleurs se retireraient du marché quand le taux de leur salaire augmente. Autrement dit, on ne voit pas pourquoi un certain nombre de travailleurs se mettraient au chômage quand leur taux de rémunération augmente. En partant de l'analyse marginaliste telle que nous l'avons vue dans le premier point de cette section, nous constatons que la deuxième affirmation n'a pas plus de sens. Dans l'étude

de la répartition et de l'emploi, les Marginalistes fondent leur raisonnement sur une fonction de production à coefficients variables: sur une quantité fixe de capital, on peut employer un nombre variable de travailleurs. En d'autres termes, pour une quantité donnée de capital, ce n'est pas une quantité fixe d'heures de travail qui est partagée entre les travailleurs, car cette quantité est indéterminée; ce qui signifie que, si l'on diminue le nombre d'heures de travail par travailleur, on ne fait pas augmenter pour autant le nombre de travailleurs employés, et si l'on augmente le nombre de travailleurs, on fait baisser leur taux de rémunération. En outre, cette proposition de Samuelson va à l'encontre des affirmations de certains auteurs pour qui la baisse des taux des salaires permet la réalisation du plein-emploi. (Cf. J. Rueff, 1926; M. Hilton, 1930; J. Denuc, 1930). Or, il en va tout autrement si l'on admet que, dans cette analyse, le taux de rémunération réelle des facteurs, à l'équilibre, est indépendant des volontés, c'est-à-dire qu'il est déterminé par l'intersection des courbes de coût marginal et de coût moyen, ce qui signifie que le taux de rémunération et le niveau de l'emploi sont déterminés en un point.

Autrement dit, la proposition de Samuelson aurait sa place dans un raisonnement où une quantité fixe de capital permettrait d'employer un nombre déterminé de travailleurs, et où cette quantité fixe de capital permettrait d'offrir un nombre déterminé d'heures de travail. Dans ce cas, une diminution du nombre d'heures de travail par travailleur permettrait d'augmenter le nombre de travailleurs employés. Mais cette hypothèse n'est pas compatible avec les exigences de l'école Néoclassique et la fonction de production à coefficients variables. L'existence de cette fonction permet de penser que, sur la même quantité de capital, on peut employer autant de travailleurs qu'il est nécessaire pour réaliser l'équilibre de plein-emploi. C'est l'acceptation de cette affirmation qui permet à certains de ramener le problème de la réalisation du plein-emploi au problème du niveau de taux de salaire. Or, si, à l'équilibre concurrentiel, le taux de salaire et le niveau de l'emploi sont déterminés par l'intersection des courbes de productivités, marginale et moyenne, la réalisation de l'équilibre de « plein-emploi » ne dépend plus des variations du niveau des taux de salaire car, à ce point d'intersection, le taux de salaire est déterminé.

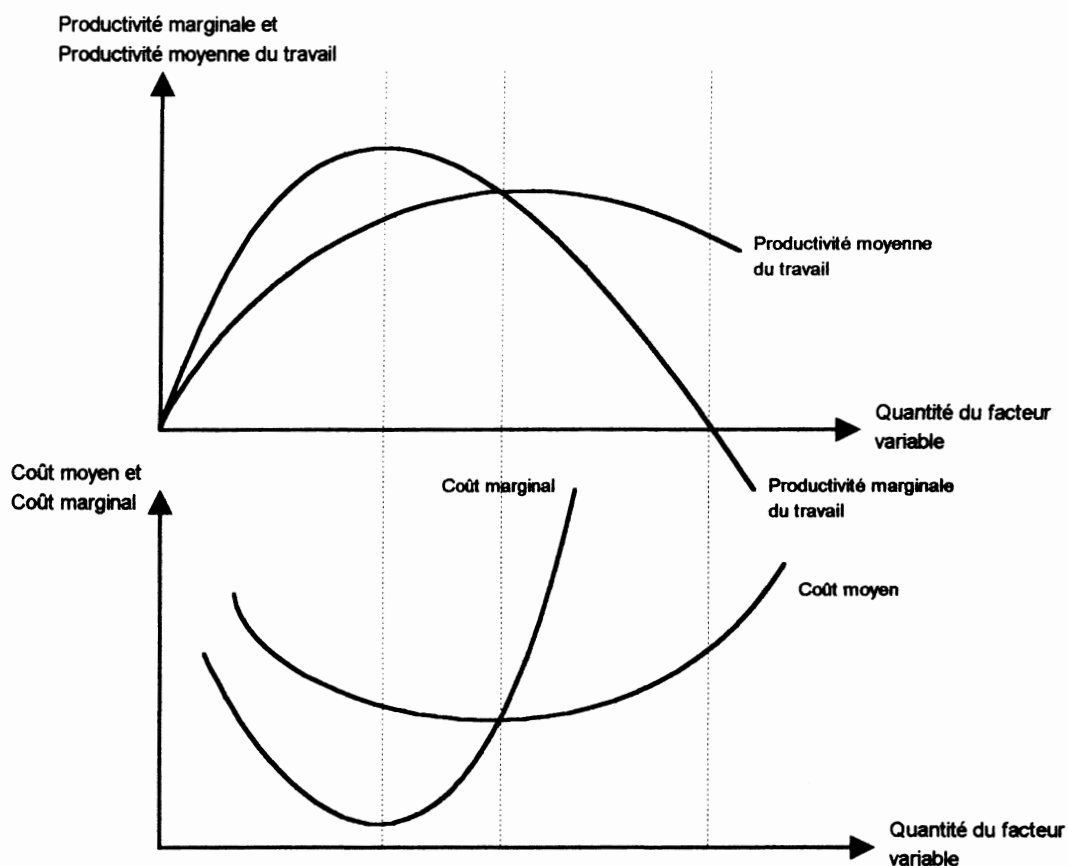
Or, il n'y a aucune certitude que l'équilibre ainsi obtenu représente l'équilibre de plein-emploi car cet équilibre est réalisé grâce aux relations qui ne tiennent pas compte du nombre de demandeurs d'emploi. A ce point de l'analyse, une remarque s'impose: étant donné que l'une des conditions fondamentales de la réalisation de l'équilibre dans ce système est l'existence des rendements décroissants, si le nombre de travailleurs n'est pas suffisant pour que l'emploi croissant du facteur variable permette d'établir l'égalité entre les courbes de coûts moyen et marginal, la réalisation de l'équilibre de l'économie dans son ensemble ne sera pas possible.

Le problème est de savoir, dans le cas où le niveau d'équilibre du système n'a pas permis la réalisation du plein-emploi, si les entreprises peuvent augmenter leur production en employant de plus en plus de travailleurs sur la même quantité de capital (facteur fixe). La réponse est négative. La concurrence exige que les entreprises cessent d'augmenter leur production en augmentant le nombre de travailleurs sur la même quantité de capital à partir du moment où est réalisée l'égalité entre les courbes de coût marginal et coût moyen. Nous avons vu que, si une seule entreprise continue d'augmenter sa production, elle se fait écartier du marché car son coût moyen est plus élevé que le coût obtenu par l'intersection des courbes de coût moyen et de coût marginal; en effet ce point d'intersection représente l'équilibre.

Autrement dit, dans une situation de concurrence pure (hypothèse néoclassique), les entreprises ont intérêt à arrêter le niveau de leur production au point d'intersection des courbes de coût marginal et de coût moyen. (Cf. Graphique 3.2.2.). Si une entreprise continue d'augmenter sa production, elle augmente son coût moyen et, de ce fait, elle ne peut plus se maintenir sur le marché.

Par conséquent, le chômage dit « volontaire » n'est pas le fait des travailleurs qui n'acceptent pas un emploi pour le taux de salaire fixé par l'intersection de la courbe de productivité marginale de travail et de la courbe d'offre de travail, mais c'est plutôt le fait du niveau de la production compatible avec l'équilibre du système, niveau qui ne permet pas la réalisation du plein-emploi.

En dernière analyse, on peut dire que le chômage résulte de l'insuffisance des investissements. Mais, nous le savons, dans ce système, si les deux facteurs deviennent variables, c'est la détermination des taux des rémunérations qui pose problème.



Graphique (3.2.2)

4. INFORMATION ET EMPLOI

Cet insuccès de la détermination du plein-emploi amène, semble-t-il, certains auteurs à penser que, si le plein-emploi n'est pas réalisé, la cause en revient à une information imparfaite. Ainsi Samuelson, pour justifier cette affirmation, établit-il une comparaison entre le marché du travail et celui des biens. « Un boisseau de blé de bonne qualité peut toujours trouver à se vendre à la Bourse des Céréales de Chicago. Le prix diminue jusqu'à ce que le marché soit équilibré. Mais les travailleurs ne sont pas identiques au blé. Même deux travailleurs ne sont pas semblables l'un à l'autre. A court terme, les employeurs tenteront à fixer une échelle des salaires à laquelle ils feront travailler un nombre limité d'ouvriers: les barèmes des salaires sur le marché de l'emploi dans des villes telles que Dallas et Miami ne flotteront pas ni à la hausse ni à la baisse de façon à faire correspondre parfaitement le nombre d'emplois et le nombre de gens.

[...]

Le problème de la recherche, de l'information et de l'ajustement imparfait des prix devient encore plus compliqué lorsque le travail humain est impliqué ». (Samuelson; 1983, P.619).

Ce passage de Samuelson peut être interprété de deux façons: 1° Le taux de salaire n'est pas compatible avec celui exigé par la loi des rendements décroissants. Cela est-il dû au fait que la concurrence n'est pas parfaite, ce qui ferait apparaître des pertes et des profits non compatibles avec les exigences de l'équilibre du système? 2° Il n'y aurait pas de chômage si le marché de l'emploi était identique à celui de la Bourse des céréales où l'information est parfaite. Si l'information était parfaite, le taux de salaire à l'équilibre serait connu et le chômage disparaîtrait. Mais on ne peut pas être certain que l'équilibre de plein-emploi serait réalisé, même si le taux de salaire à l'équilibre était connu, c'est-à-dire même si l'information était parfaite. Nous venons de voir en effet que, même quand l'équilibre est obtenu grâce aux courbes de coût marginal et de coût moyen, il n'est pas certain que le plein-emploi soit réalisé.

Selon ces auteurs, l'existence du chômage est due à l'imperfection du marché. Or, si cette affirmation permet d'expliquer une partie du chômage frictionnel, elle peut

difficilement être acceptée comme une cause d'existence et de persistance du chômage chronique.

L'explication du chômage fondée sur l'information imparfaite est insuffisante et cela pour deux raisons: 1° Elle suppose que ce sont les courbes d'offre et de demande de travail qui déterminent le plein-emploi. Or, nous avons vu que, dans ce système, le niveau de l'emploi est déterminé par une relation technique. 2° L'assimilation du travail à un bien n'est pas acceptable, car l'un constitue l'une des causes de la production, tandis que l'autre résulte de la production. La demande d'un produit a sa source dans l'offre, tandis que la demande du travail ne résulte pas de la dépense d'un revenu, car, par définition, il n'y a pas de revenu avant la production dont, dans ce système, le travail est l'une des causes. La rémunération du travail constitue une formation de revenu, tandis que l'achat d'un bien signifie la dépense d'un revenu déjà formé. Dans l'analyse néoclassique, la rémunération du travail est considérée comme un achat; cela signifierait que le revenu existe avant la production, ce qui est un non-sens dans une économie salariale. Les entrepreneurs n'achètent pas le produit du travail dans l'acte de la rémunération des travailleurs, ils leur transmettent un revenu dont la dépense permet d'acheter leur produit ou son équivalent.

Dans son analyse de l'équilibre général, Walras lui aussi considère le travail comme un bien. On pourrait penser que cette hypothèse est justifiée car le cadre de son analyse est une économie d'échange. Or, une analyse fondée sur l'économie d'échange ne convient pas pour expliquer l'économie de production salariale, car, comme nous l'avons vu, la rémunération des services producteurs n'est pas un achat mais elle constitue la formation du revenu dans le système salarial. En outre, en considérant le travail comme un bien et en se plaçant dans un système d'économie d'échange, il est nécessaire de savoir si la détermination du taux de salaire en termes de productivité du travail convient puisque, dans une économie d'échange, les prix sont des prix relatifs. S'il est vrai que, dans une économie salariale, le revenu des travailleurs est échangé contre son produit ou son équivalent, si le profit est nul, en revanche, il n'est pas vrai de dire que les travailleurs vendent leur travail. La rémunération du travail est une formation de revenu et non un achat; puisque le travail est considéré comme l'une des causes de la production, contre

quel produit peut-on l'échanger pour établir son prix relatif? Pour plus de clarté, nous pouvons dire que ce n'est pas le travail qui s'échange contre un produit, c'est le revenu du travail qui s'échange contre le produit du travail, ce qui signifie que, dans une économie salariale, il faut d'abord déterminer le revenu des travailleurs; pour cela, dans un système à plusieurs facteurs de production, il faut déterminer la part du produit réalisé par le travail dans la production.

Les Marginalistes ne perçoivent pas ce raisonnement car ils veulent établir un rapport direct entre le travail et le produit. Ils veulent déterminer les taux de rémunération par des rapports relatifs. Ainsi, si le travail est considéré comme un bien, comme c'est le cas chez les Néoclassiques, et si on détermine les prix relatifs, il va de soi que, quand la quantité de travail augmente, sa valeur relative varie jusqu'à ce que l'équilibre de l'échange se réalise. Ce résultat découle de l'hypothèse selon laquelle le travail est considéré comme un bien. Mais, en même temps, les auteurs de cette école de pensée supposent le travail comme étant l'un des facteurs de production, c'est-à-dire comme étant l'une des causes de la production. Or, si le travail est considéré comme l'une des causes de la production, le raisonnement précédent ne convient plus.

Prenons un cas simple en établissant une relation entre les quantités de capital et de travail. L'augmentation de la quantité de capital engendre un accroissement de la demande de travail et, par conséquent, un accroissement de la production globale ou du revenu global, car la production est la source du revenu, et cela, quels que soient les rendements. Ainsi l'emploi croissant du travail devient l'une des causes de l'augmentation de la production. La source de la demande étant l'offre, ou, ce qui revient au même, la source de revenu étant la production, l'accroissement de l'offre engendre l'augmentation de la demande. Autrement dit, dans cette analyse, le travail étant l'une des sources de la production et son emploi croissant étant l'une des causes de l'accroissement de l'offre, il ne s'ensuit pas que son emploi croissant diminue sa valeur relative ou sa rémunération puisque la source de sa rémunération se trouve dans le produit créé par son emploi. Ainsi donc, la détermination du taux de salaire en tant que valeur relative mettant face à face des biens ne convient plus. Le travail n'est pas un produit, il est l'une de ses causes. (Cf. 7.).

Par conséquent, l'introduction de l'hypothèse d'une d'information imparfaite ne permet pas d'établir les causes véritables du chômage chronique, elle ne permet donc pas de faire avancer l'analyse sur ce sujet. L'information parfaite permettrait aux entrepreneurs et aux services producteurs de connaître les taux de rémunération compatibles avec les exigences du système marginaliste mais l'information parfaite existe-t-elle? Or, l'équilibre mécanique du système déterminé grâce aux courbes de coût marginal et de coût moyen suppose la perfection dans tous les domaines, il n'a besoin ni des sentiments ni des décisions, puisqu'il est obtenu par la relation technique. Cet équilibre mécanique peut être réalisé sans que le plein-emploi le soit. Autrement dit, que l'information soit parfaite ou imparfaite, cela ne change rien puisque, dans ce système, l'équilibre est réalisé d'une façon mécanique.

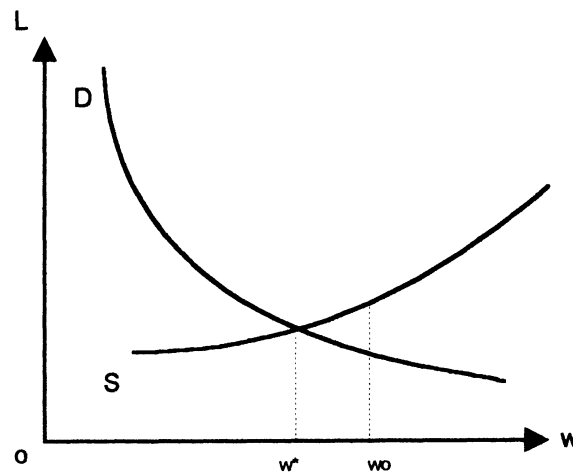
5. TENTATIVE DE RECONCILIATION DES ANALYSES NEOCLASSIQUE ET KEYNESIENNE.

L'explication du chômage volontaire mettant en cause les travailleurs qui n'acceptent pas de travailler pour le taux de salaire établi par la relation déterministe ne satisfait pas tous les économistes de l'école de pensée Néoclassique. Toutefois, certains souhaitent garder le cadre de l'analyse de cette école en y introduisant des propositions de type keynésien dont l'analyse est centrée sur le chômage involontaire.

En partant d'une tautologie selon laquelle le chômage involontaire signifie que l'offre de travail excède la demande, certains auteurs, dont Malinvaud, disent que les offreurs de main-d'oeuvre sont rationnés car un certain nombre de travailleurs ne trouvent pas d'emploi. Cela amène Malinvaud, d'une part, à marquer l'une des limites de l'interprétation de la théorie dominante du chômage, d'autre part, à proposer une nouvelle analyse sur ce sujet.

« Si l'on considère le marché du travail de façon isolée, et si l'on observe que l'offre excède la demande, on est rapidement tenté de dessiner un graphique comportant le taux de salaire w en abscisse et la quantité de travail L en ordonnée. La situation de chômage

involontaire est celle pour laquelle le taux de salaire courant w_0 induit une offre de travail S excédentaire par rapport à la demande. Si l'on exclut les cas « pathologiques », cela signifie que l'équilibre sur le marché du travail doit correspondre à un taux de salaire w^* plus faible que w_0 . *Le chômage involontaire ne peut alors être réduit que si le taux de salaire s'abaisse* ».



Graphique (5.)

« Pour quelles raisons le raisonnement précédent ne se justifie-t-il pas? Essentiellement parce qu'il néglige le fait que, dans les situations observées réellement, le rationnement sur le marché du travail est lié au, et dépend étroitement, du rationnement sur le marché des biens. Dès lors que les entreprises ne peuvent pas vendre autant qu'elles le désirent, qu'elles ne produisent pas plus que ce qu'elles peuvent vendre, que leurs besoins en main-d'oeuvre sont directement corrélés dans le court terme au niveau de leur production, et que la demande de biens dépend des revenus du travail, la courbe de demande de travail D se déplace, tout comme la courbe d'offre, à mesure que le taux de salaire évolue de w_0 , vers w^* , et que ce déplacement tend à s'opposer à la réduction de l'écart entre la demande et l'offre.

Ainsi, le cadre théorique adapté à notre recherche est celui dans lequel les offres sont rationnées à la fois sur le marché du travail et sur celui des biens. En outre, l'interdépendance entre les deux types de rationnement est si forte qu'elle justifie que,

dans l'étude des politiques économiques de lutte contre le chômage involontaire, on concentre l'attention exclusivement sur la formation de la demande s'adressant au marché des biens.

[...]

« Mon explication personnelle de cette lacune théorique privilégie l'absence d'un cadre conceptuel pour traiter, en termes d'équilibre général, les économies avec rationnement. Mon principal objectif sera donc d'entreprendre l'étude d'un tel cadre ». (Malinvaud; 1980, PP. 36-39. Souligné par l'auteur).

Ce long et important passage de Malinvaud contient deux éléments contradictoires. Dans le premier, il critique implicitement le chômage volontaire et il présente explicitement une certaine interprétation de la théorie du chômage *involontaire*; dans le second, il propose une nouvelle voie de recherche. Cette dernière proposition nous incite à poser la question de savoir si les propositions de Malinvaud sont compatibles avec le cadre d'analyse dans lequel il se place.

Il se fixe comme objectif principal d'étudier le problème du chômage dans le cadre de l'équilibre général, en y introduisant le rationnement. Aussi le problème est-il de savoir si le cadre de l'équilibre général est compatible avec l'hypothèse du rationnement.

Malinvaud affirme que le rationnement sur le marché du travail est étroitement lié au rationnement sur le marché des biens. En d'autres termes, si les entreprises ne produisent pas plus, et donc n'emploient pas davantage de main-d'oeuvre, c'est qu'elles ne peuvent pas vendre plus. Cela est dû au fait que la demande de biens dépend des revenus du travail dont la dépense constitue la demande de biens.

Or ces affirmations ne sont pas compatibles avec le système de l'équilibre général. Dans ce système, comme dans tous les systèmes d'économie salariale, ce n'est pas la demande qui détermine l'offre (même si elle la guide), mais c'est le niveau de l'offre qui fixe le niveau de la demande; ou plus exactement, dans le système de l'équilibre général, ces deux éléments sont déterminés simultanément. Dans une économie salariale, c'est la valeur de l'offre globale, ou revenu formé grâce à la production, qui a le pouvoir de l'écouler. En outre, étant donné que, dans ce système, le travail est considéré comme un bien (Cf. Malinvaud; 1980, P.55), le taux de salaire devient un problème de prix relatifs,

comme le sont les prix de tous les autres biens. Par conséquent, dans ce système, on ne peut pas affirmer que le niveau de salaire a un effet sur la demande. D'autre part, même si Malinvaud raisonne en termes keynésiens, (il a pour objectif une « unification des théories qui semblaient auparavant fondamentalement distinctes » (cf. *Ib.*, p.32), il ne nie pas que le salaire, ou le salaire plus l'intérêt, forment le revenu, dont la dépense écoule le produit, qui est sa contrepartie. Bien que fondamentalement différentes, l'analyse de l'équilibre général et celle des keynésiens acceptent que la rémunération des services producteurs représente la contrepartie de la production de chaque période; l'une détermine les rémunérations au moment des échanges, l'autre à la production. Ainsi, étant donné que le niveau des salaires (ou le niveau des rémunérations) n'a pas d'effet sur la demande (par définition, les rémunérations représentent la contrepartie de la production dont la dépense écoule les produits, si le taux de salaire baisse, celui de l'intérêt augmente et vice-versa), Malinvaud doit déterminer les raisons de l'apparition de l'insuffisance de la demande, cause du chômage. Mais nous avons vu qu'il écarte les causes « pathologiques » du chômage. Précisons que l'insuffisance de la demande a une signification dans l'analyse keynésienne, car dans cette analyse, la valeur de l'offre est déterminée à la production, ce qui permet de la comparer à celle de la demande au moment de l'échange (ainsi, si la valeur de la demande est inférieure à celle de l'offre, il est nécessaire de déterminer la cause pathologique de cette insuffisance), en revanche, l'insuffisance de la demande n'a pas de sens dans l'analyse de l'équilibre général car l'offre et la demande sont déterminées simultanément, au moment des échanges. Il n'est pas inutile de se référer au père fondateur de l'équilibre général pour voir confirmé ce qui vient d'être énoncé.

« On pose le problème de la production en introduisant dans le problème de l'échange la circonstance que les objets de consommation sont des produits résultant de l'association de services producteurs entre eux ou de l'application de services producteurs à des matières premières. Pour tenir compte de cette circonstance, il faut, en face des *propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes*, vendeurs de services et acheteurs de services consommables et d'objets de consommation, placer, comme vendeurs de produits et comme acheteurs de services producteurs et de matières

premières, des *entrepreneurs* dont le but est de réaliser un bénéfice en opérant la transformation des services producteurs en produits, c'est-à-dire en matières premières qu'ils se vendent les uns aux autres et en objets de consommation qu'ils vendent aux propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes consommateurs auxquels ils ont acheté des services producteurs ». (Walras; 1976, P.XII. Souligné par l'auteur).

Malinvaud se place lui aussi dans le cadre de l'équilibre général pour étudier le chômage involontaire. Or, le système de l'équilibre général ne parle que de chômage volontaire. Ce changement de vocabulaire, qui résulte de l'influence keynésienne, signifierait-il que le chômage volontaire n'existe pas? Une réponse affirmative à cette question met en cause tout le raisonnement néoclassique du chômage. Pour expliquer le chômage involontaire, les keynésiens établissent une relation entre le niveau d'investissement et le niveau de l'emploi, pour une technologie donnée, de sorte que l'insuffisance des investissements devient la principale cause de chômage, c'est pourquoi ils l'appellent involontaire. Le chômage est involontaire car les entreprises ne peuvent pas employer plus de main-d'oeuvre que la technologie ne le leur permet. Or, il en va tout autrement de l'explication que l'on peut apporter au chômage dans le système de l'équilibre général. Dans ce système, étant donné que le taux de salaire est considéré comme un prix qui s'établit de façon relative par rapport aux autres biens et comme le prix de tout bien, les offreurs de main-d'oeuvre qui n'acceptent pas de travailler pour ce prix (pour ce « taux de salaire »), établi sur le marché, sont considérés comme chômeurs volontaires. On le voit, les causes de chômage ne sont pas les mêmes dans les deux systèmes. Dans l'un, le chômage est dû à l'insuffisance des investissements, et donc, dans ce système, pour améliorer le niveau de l'emploi, il est indispensable d'augmenter les investissements. Dans l'autre système, deux interprétations sont données, pour l'une, le chômage est dû au niveau du taux de salaire, pour l'autre, le niveau de l'emploi est déterminé par la relation technique au point d'intersection des courbes du coût marginal et du coût moyen, selon les interprétations, qui sont plus ou moins rigoureuses. Redisons-le encore, dans ce système, pour pouvoir déterminer la rémunération du travail, il est indispensable de garder fixe la quantité de capital et d'augmenter le nombre de travailleurs, ce qui signifie que les propositions faites pour améliorer le niveau de

l'emploi dans l'un des systèmes ne sont pas compatibles avec les exigences de l'autre système. Nous avons vu que, si l'équilibre est déterminé en un point, le niveau des taux de salaire ne peut pas être considéré comme cause de chômage; d'autre part, si à l'équilibre le plein-emploi n'est pas réalisé et si le capital reste constant, à l'équilibre n'apparaît aucun élément permettant d'améliorer le niveau de l'emploi. Cela met en cause la tentative d'unification des théories « qui semblaient auparavant fondamentalement distinctes », à moins qu'on admette comme cause de chômage l'insuffisance des investissements, ce qui signifie que, pour améliorer la situation de l'emploi, il faut augmenter les investissements. Mais, dans ce cas, les deux facteurs de production deviennent variables et c'est alors la détermination du taux des rémunérations du système marginaliste qui pose problème, détermination qui est indispensable pour réaliser l'équilibre du système. On le voit, il serait illusoire de vouloir unifier des analyses dont les fondements sont profondément distincts.

6. DE L'EQUILIBRE DE WALRAS A L'EQUILIBRE DE MALINVAUD

Malinvaud propose un nouveau cadre, fondé sur les prix donnés, pour étudier l'équilibre général. Il pense que son nouveau concept d'équilibre convient mieux à l'étude du chômage. « Les prix étant donnés, le concept d'équilibre que nous cherchons doit permettre d'expliquer la détermination des quantités d'une façon qui convienne à l'étude du phénomène de sous-emploi ». (Malinvaud; 1980, P. 49). Ce passage affirme deux idées fortes. L'une permet de penser que les prix donnés sont compatibles avec l'équilibre général, l'autre assure que le nouveau concept d'équilibre permet de mieux appréhender le « phénomène » de sous-emploi. Mais tout le problème est de savoir si ces affirmations sont compatibles avec l'équilibre général de Walras, dans le cadre duquel Malinvaud place son analyse.

Walras fait preuve d'une grande ingéniosité lorsqu'il pose les conditions de la réalisation de l'équilibre général, car il suppose que tous les prix (dont le taux de rémunération du travail) et quantités sont déterminés sur le marché. D'autre part, il

suppose que son système est en concurrence pure. Ce sont là deux des exigences principales de son système. Voici en quels termes il explique sa volonté de bien préciser que tous les prix et quantités sont déterminés sur le marché: « Bien loin que ce soit le prix de revient des produits en services producteurs qui détermine leur prix de vente, c'est plutôt leur prix de vente qui détermine leur prix de revient en services producteurs ».(Eléments; 1976, P.394). Ce passage peut paraître en contradiction avec le fait que, dans son système, tout est déterminé simultanément. Il semblerait que cette précision ait pour but d'écarter qu'un prix puisse être supposé donné avant les échanges; c'est là une exigence de son système. Or, par définition, un système d'équilibre qui est fondé sur les prix relatifs n'est pas compatible avec les prix donnés.

Malinvaud tient-il compte des exigences qui sont celles du système de Walras, son point de départ étant l'observation de la réalité? « Etant donné la réalité des rigidités de prix à court terme, la théorie élaborée ici est fondée à supposer la rigidité stricte des prix; autrement dit, il est naturel de travailler avec des modèles qui considèrent les prix et les taux de salaire comme exogènes ». (Malinvaud; 1980, P.48). Malinvaud peut, à juste titre, prétendre que le système walrasien n'est pas compatible avec la réalité observée. Or, le problème est de savoir si la façon dont il souhaite le rendre compatible avec la réalité économique convient aux exigences de l'équilibre général. L'hypothèse des prix donnés est-elle compatible avec l'équilibre général, l'objectif de Malinvaud étant de se placer dans un nouveau cadre théorique dit « d'équilibre général à prix fixes »? (Ibid. P.10).

Supposons que le prix d'un produit soit donné « exogène », c'est-à-dire qu'il ne soit pas déterminé par le système; deux situations peuvent se présenter.

1° Le prix donné d'un produit est compatible avec les exigences de l'équilibre général; cela signifie que ce prix est égal au coût de production, en ce sens qu'il respecte le taux de salaire, les prix des matières premières, etc..., prix qui sont compatibles avec l'équilibre général. Il est évident que si le prix fixé est compatible avec le prix d'équilibre, l'équilibre sera réalisé et, dans ce cas, le chômage sera considéré comme volontaire. Malinvaud suppose que c'est le prix à court terme qui est donné; il suppose alors que,

pour ce prix, l'équilibre a déjà été réalisé, car, dans le système walrasien, les prix ne sont connus qu'à l'équilibre et, si rien ne change, l'équilibre sera réalisé à nouveau. Or, si l'un des éléments du système change, même à court terme, les prix relatifs s'en trouveront modifiés. Mais il n'est pas possible de supposer que rien ne change quand le but est d'étudier l'amélioration du niveau de l'emploi, dont l'accroissement engendre une augmentation de l'offre.

2° Si le prix donné est supérieur ou inférieur au coût de production, il ne remplit plus les conditions de la réalisation de l'équilibre général. Si le prix fixé est le taux de salaire et s'il est supérieur ou inférieur au taux de salaire d'équilibre, il va sans dire que l'équilibre général ne peut pas être réalisé car les conditions nécessaires à sa réalisation ne sont pas satisfaites, le taux de salaire donné n'étant pas compatible avec le taux de salaire d'équilibre. Dans ce système où le profit est nul à l'équilibre, et où il n'y a pas de place pour le revenu de transfert, si le prix d'un produit est supérieur à son coût, l'entreprise productrice de ce bien réalise un profit, et cela au détriment d'autres entreprises. Or, cette situation n'est pas compatible avec les exigences de l'équilibre général où le profit est nul et où le prix de chaque producteur couvre juste son coût de production.

Ce n'est pas l'hypothèse des prix donnés que nous voulons écarter (rappelons que dans cette école de pensée, les raisonnements sont fondés sur les hypothèses), mais sa compatibilité avec l'équilibre général qui a des exigences fondamentales à respecter pour que sa réalisation soit possible. Or, l'hypothèse des prix donnés, même si elle est « imposée » par la réalité économique, n'est pas compatible avec l'équilibre général car, les prix étant relatifs dans le système walrasien, toute variation de quantités influence ce rapport relatif qui ne peut être établi qu'au moment des échanges.

L'hypothèse des prix donnés signifie que les prix ne sont pas établis sur le marché par l'offre et la demande; de ce fait, la concurrence ne joue aucun rôle dans la détermination des prix. Or, dans le système d'équilibre général, l'existence de la concurrence pure est l'une des exigences fondamentales. Si elle n'est pas respectée, c'est la réalisation de l'équilibre général qui est mis en cause.

Si Malinvaud pense pouvoir mettre en cause la capacité d'explication du chômage dans le système de l'équilibre général, on ne peut que lui donner raison sur ce point. Mais s'il souhaite lui redonner cette capacité, en introduisant de nouveaux éléments, il est contraint de le faire dans le respect des exigences fondamentales indispensables à la réalisation de l'équilibre général. Or, comme nous l'avons vu, l'hypothèse des prix donnés n'est pas compatible avec les exigences absolues de l'équilibre général.

Malinvaud convient que ce sont les prix relatifs qui permettent, dans le cadre de la concurrence pure, la réalisation de l'équilibre général. Or, l'hypothèse de prix donné écarte, par définition, la possibilité d'établir des prix relatifs et, par conséquent, elle écarte la possibilité de réaliser l'équilibre du système. Enfin, l'amélioration du niveau de l'emploi va de pair avec l'évolution économique. Ainsi l'hypothèse des prix donnés n'est pas compatible avec une économie qui évolue. Il va sans dire que l'évolution engendre des changements qui influencent les prix.

7. L'ANALYSE FONDEE SUR L'ECONOMIE D'ECHANGE PERMET-ELLE DE DETERMINER LE TAUX DE SALAIRE ET LE NIVEAU DE PLEIN-EMPLOI?

L'économie d'échange pur est assimilée à une économie de producteurs-échangistes. Dans ce système, les producteurs directs présentent leurs produits sur le marché; au moment de l'échange sont déterminées les valeurs relatives de leurs produits et de ce fait, si l'échange est monétisé, leur revenu est aussi déterminé. En revanche, dans une économie salariale, le travailleur salarié n'a pas de produit à offrir sur le marché; c'est sa participation à la production qui lui permet d'obtenir une rémunération constituant son revenu. Certains auteurs pensent que cette rémunération peut être considérée comme un achat. Karl Marx, bien qu'il fonde la valeur sur le travail, pense que les travailleurs vendent leur force de travail, qui représente leur marchandise. Or, cette affirmation ne concerne que le cas de pathologie du système, où le profit n'est pas dépensé sur le marché auquel il est destiné. Le profit est destiné au marché des produits et non au

marché des services producteurs pour rémunérer le travail. Marx considère que la rémunération des travailleurs est puisée dans le capital monétaire des entrepreneurs et, par définition, le capital monétaire résulte du profit ou, d'une façon générale, du revenu. (Cf. B. Schmitt, 1975; E. Sadigh, 1994). Pour Marx la rémunération de la force de travail est un achat car la force de travail est considérée comme une marchandise, tandis que, pour les auteurs néoclassiques tel que Walras, l'un des fondateurs de cette école de pensée, la rémunération du travail est un achat. Mais ces deux courants de pensée ne situent pas leur analyse au même niveau. Marx se place dans une économie de production salariale, Walras se place dans une économie d'échange; c'est pourquoi, dans le système de Walras, le travail est assimilé à un bien. Cette assimilation l'amène à étudier le taux de salaire comme le prix d'un bien et sa demande comme celle d'un bien. Par conséquent, étant donné que, pour un bien, ces éléments sont déterminés sur le marché, il en sera de même pour le travail.

Le problème est de savoir si la détermination du taux de rémunération du travail obéit aux lois de l'offre et de la demande, comme c'est le cas pour la détermination des prix des biens. En effet, c'est cette relation de l'offre et de la demande qui détermine la quantité de produits échangés; est-ce que ce sont également l'offre et la demande de travail qui déterminent le niveau de plein-emploi? La réponse à cette question étant affirmative dans le système de Walras, il convient de savoir comment cet auteur détermine l'offre et la demande de travail.

7.1. Peut-on déterminer le taux de salaire, qui relève de l'économie de production, comme le prix d'un bien, qui relève d'une économie d'échange?

Dans un système où le revenu n'est pas déterminé à la production, c'est-à-dire dans une économie d'échange, les prix des produits s'établissent de façon relative; de ce fait, l'augmentation de la quantité d'un produit, par rapport aux autres produits, fait baisser son prix relatif. Dans cette économie, ce sont les ventes qui financent les achats, aussi la demande d'un échangiste est-elle limitée par son offre. En d'autres termes, dans ce système, il faut vendre pour acheter et le revenu du producteur direct est déterminé au

moment de l'échange. Peut-on appliquer ce raisonnement au travail pour déterminer le taux de sa rémunération?

Walras le pense, puisque, dans la partie consacrée à la production (*Eléments*, 1976), il assimile le travail à un bien. Pour savoir si cette assimilation est justifiée, il faut savoir si la détermination du taux de salaire et de la quantité demandée d'un travail obéissent aux mêmes lois que celles qui déterminent le prix et la quantité demandée d'un bien; déterminations qui, pour un bien, peuvent être établies dans une économie d'échange. Ainsi convient-il de savoir quel est l'élément qui détermine la quantité de travail demandée par les entrepreneurs, travail qui, par ailleurs, dans ce même ouvrage, est considéré comme l'un des facteurs ou comme l'une des causes de la production dans le système de Walras, et qui, de ce fait, est considéré comme l'une des sources du revenu, du fait de sa participation à la production. En outre, pour pouvoir déterminer son prix, il faut savoir quel est l'élément contre lequel le travail s'échange. Par conséquent, la question est de savoir si le taux des salaires est déterminé comme un prix relatif, comme le prix de tout bien dans une économie d'échange. Si l'on suppose que le travail est acheté par les entrepreneurs, il faut déterminer d'où vient leur revenu, ou contre quel produit ils l'échangent. Or, la production n'étant pas encore réalisée, les entrepreneurs n'ont ni revenu ni produit à échanger contre le travail. Ils n'ont donc rien à échanger contre le travail dont ils ont besoin pour réaliser leur production. Il s'ensuit que, à ce niveau de l'analyse, il n'est pas possible d'établir des prix relatifs pour le travail, puisque, avant que le travail ne participe à la production, il n'existe ni produit ni revenu contre lesquels l'échanger et, de ce fait même, sa demande ne peut pas être déterminée. Il semblerait que ce soit ce problème qui incite Walras, dans les *Eléments*, de même que Jevons, dans sa *Theory of Political Economy*, à déterminer le prix des services producteurs par le prix des produits au lieu de déterminer le prix des produits par le prix des services producteurs. (Cf. Walras 1976, P.394). Ainsi, avant de déterminer les taux de rémunération et la demande de travail, Walras doit supposer une production déjà réalisée, c'est-à-dire supposer que les produits sont présents sur le marché, ce qui lui permet d'établir des prix relatifs. L'acceptation de cette proposition de Walras et son application à une économie salariale passent par la résolution des deux problèmes

suiuants: i) selon quel critère s'est établie la demande de travail qui a permis la réalisation de la production permettant l'échange; ii) comment le produit est-il partagé ou comment se répartit-il entre les divers facteurs de production, dont le travail? Autrement dit, il faut déterminer la part de chaque facteur dans la production.

Pour écarter toute confusion, il est important de préciser que, même dans le cas où c'est un bien qui est considéré comme facteur de production, il faut distinguer le prix du facteur en tant que bien et son prix (sa rémunération) en tant que cause de la production. Dans le premier cas, son prix est en rapport avec sa quantité ou son coût de production, dans le second, sa rémunération dépend de la part du produit réalisée par ce facteur grâce à sa participation à la production, et alors il convient de déterminer cette part pour établir sa rémunération.

7.2. L'analyse walrasienne permet-elle d'établir un rapport entre le niveau de la production et la demande de travail?

Walras se place dans une économie salariale mais il ne détermine pas le taux de salaire à la production, il pense pouvoir le déterminer grâce à l'échange. Pour établir les rapports d'échange ou les prix relatifs des produits, il faut connaître le niveau de production de chaque secteur, il faut donc savoir quel est l'élément qui détermine ce niveau de production. Or, l'analyse fondée sur l'échange ne permet pas de savoir pour quelle raison les entrepreneurs limitent leur production à un certain niveau et, par conséquent, elle ne permet pas de savoir pourquoi la demande de travail est limitée à un certain niveau alors que son emploi croissant aurait permis d'augmenter la production. Autrement dit, comment savoir si ce niveau de production est compatible ou non avec le plein-emploi? Certains auteurs d'autres écoles de pensée établissent des éléments de référence pour déterminer la quantité de travail qu'une société peut employer. A. Smith écrit: « ... l'industrie générale de la société ne peut jamais aller au-delà de ce que peut employer le capital de la société ». De même dans l'analyse keynésienne, pour une technologie donnée, la quantité de capital existant permet de déterminer le nombre de travailleurs à employer et, pour une technologie donnée, la demande de travail est limitée

par la quantité de capital existant. Or, dans le système de Walras, les entrepreneurs n'ont pas ce point de référence, car le raisonnement néoclassique suppose que, sur une quantité donnée de capital, on peut employer n'importe quelle quantité de travail; les entrepreneurs ne connaissant pas non plus le prix de leur produit avant l'échange, et par conséquent, ne connaissant pas le taux de rémunération du travail, ils n'ont pas d'élément qui les guide pour qu'ils déterminent le niveau de leur demande de travail. Aussi le taux de salaire ne peut-il pas être un élément qui détermine la demande de travail, puisque, par hypothèse, il n'est connu qu'une fois les produits écoulés. Ainsi donc, si le taux de rémunération de la main-d'oeuvre n'est connu qu'une fois les produits écoulés, l'hypothèse de chômage volontaire ne peut pas être retenue. En effet, selon cette hypothèse, les travailleurs qui n'acceptent pas de travailler pour le taux de salaire établi sur le marché sont considérés comme chômeurs volontaires. Le taux de rémunération de la main-d'oeuvre n'étant pas connu à la production, ni les entrepreneurs ni les travailleurs ne peuvent s'y référer.

En outre, dans ce système, du fait qu'on suppose que ce sont les prix des produits qui déterminent le taux de rémunération des facteurs, l'équilibre de la production est obtenu grâce à l'équilibre des échanges car c'est ce dernier qui détermine les prix relatifs. Ainsi, quelle que soit la quantité de travail employé pour réaliser les produits, elle est considérée comme étant compatible avec l'équilibre, car l'équilibre walrasien établit des rapports relatifs. Peut-on en conclure que cet équilibre signifie le plein-emploi? La réponse à cette question ne peut pas être claire car dans ce système, on ne sait pas quel est l'élément qui détermine la demande de main-d'oeuvre, on ne peut donc pas la comparer avec son offre. En outre, dans le système walrasien, n'importe quelle quantité de travail peut être combinée avec le capital existant. Or, nous avons vu que cette dernière hypothèse ne représente que des cas d'exception et, par conséquent, l'équilibre walrasien qui prétend être général n'englobe pas tous les cas. Par exemple, un tracteur ne peut pas être conduit par plusieurs travailleurs à la fois, ce qui signifie qu'on ne peut pas employer n'importe quel nombre de travailleurs sur une quantité donnée de capital.

7.3. Dans le système walrasien, est-ce que le taux de salaire a un effet sur le niveau de l'emploi?

Walras dit que les services producteurs s'échangent contre les services producteurs. Cette affirmation permet-elle de déterminer le rapport d'échange entre les services producteurs et donc de déterminer les taux de rémunération dès la production et, de ce fait, d'établir la demande de travail par rapport au taux de salaire pour déterminer le niveau de l'emploi ou du plein-emploi de la main-d'oeuvre ou laisse-t-elle penser que ce rapport s'établit au niveau des échanges, indépendamment de la production, auquel cas le taux de salaire n'intervient pas dans la demande de travail? Il est intéressant de rappeler ici ce passage où Walras affirme que les facteurs s'échangent entre eux: « Remarquons enfin qu'à l'état d'équilibre de l'échange et de la production, on peut, comme nous l'avons dit (179), faire abstraction sinon du numéraire au moins de la monnaie, les propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes recevant et les entrepreneurs donnant une certaine quantité de produits sous le nom de fermages, salaires et intérêts, en échange d'une certaine quantité de services producteurs sous le nom de rente, travaux et profits. On peut même, à cet état, faire abstraction de l'intervention des entrepreneurs, et considérer non seulement les services producteurs comme s'échangeant contre des produits, et les produits comme s'échangeant contre les services producteurs, mais considérer même les services producteurs comme s'échangeant en fin de compte les uns contre les autres ». (Walras, 1976, P.194-195). Dans ce passage de Walras, on constate qu'en dernière analyse ce sont les services producteurs qui s'échangent contre des services producteurs. Cette affirmation découle des hypothèses de l'auteur selon lesquelles: d'une part, il existe plusieurs facteurs de production, d'autre part, le profit est nul à l'équilibre. De ce fait, les facteurs obtiennent la totalité du produit, chacun recevant la part qu'il est censé avoir produite. Mais ce rapport d'échange entre les facteurs signifie-t-il que toutes les combinaisons entre les facteurs conviennent pour réaliser la production, et cela, quelle que soit la quantité de chaque facteur? Avant de poursuivre, remarquons que l'hypothèse de profit nul est un révélateur de l'ambiguïté du système de Walras. S'il se place dans un système d'échange pour déterminer les prix relatifs,

l'hypothèse de profit nul ne convient pas car, dans une économie d'échange, par définition, le profit est nul. En outre, le terme d'équilibre ne convient pas à une analyse fondée sur l'échange, c'est une redondance. En effet, dans une économie d'échange, par définition, la valeur de l'offre (coût de production) n'est pas connue et ne peut donc pas être comparée à la valeur de la demande (prix); ces deux éléments sont déterminés simultanément au moment de l'échange et s'il y a échange, c'est que les échangistes ont accepté les termes de l'échange. Dans ce système, ce sont des rapports relatifs qui s'établissent et ils s'établissent quelles que soient les quantités échangées. Or, Walras pense pouvoir expliquer l'économie salariale en partant d'une économie d'échange, c'est là toute la difficulté.

Pour établir comment les services producteurs s'échangent contre les produits, il faut connaître la rémunération de chaque service producteur. Pour établir que les services producteurs s'échangent contre les services producteurs, il faut déterminer la part de chaque service producteur dans la production. Ces deux exigences représentent le même problème, car pour déterminer le taux de rémunération de chaque service producteur, il faut aussi connaître sa part dans la production. Le système de Walras parvient-il à déterminer la part de chaque facteur dans la production?

Etant donné que, dans ce système, même le travail, comme les autres services producteurs, est considéré comme un bien, on doit en déduire qu'on peut établir des rapports relatifs et donc des prix relatifs entre les services producteurs. Dans une économie d'échange, quelles que soient les quantités des différents biens, on peut obtenir des rapports relatifs; cela signifie-t-il qu'on détermine ainsi la part du produit qui sera approprié par chaque facteur? Le problème est de savoir si les rapports relatifs entre les facteurs permettent d'établir la part qui revient à chaque facteur. Dans une économie d'échange (de producteur échangiste), ou dans une économie où le travail est la cause de la production, il faut passer par le rapport d'échange des produits de chaque sorte de travail pour établir des rapports entre les différentes sortes de travail. Ainsi, si 10 unités de travail (W_1) ont permis de produire 10 unités d'un produit (P_1), et si 20 unités de travail (W_2) ont permis de produire 10 unités d'un autre produit (P_2), si les 10 unités de P_1 s'échangent contre les 10 unités de P_2 , on en déduit que la valeur produite par une

unité de W_1 est équivalente à la valeur produite par deux unités de W_2 . Dans ce cas, ce sont les rapports entre les produits qui ont permis d'établir le rapport entre les différents travaux. Supposons maintenant qu'il y ait deux facteurs de production, que les quantités des deux facteurs soient données sur le marché, soit 20 unités de capital face à 10 unités de travail. Si on les suppose comme des biens, un rapport d'échange peut s'établir entre les deux « biens ». Ce rapport permet d'établir des prix relatifs entre le travail et le capital, non pas en tant que facteurs de production mais en tant que « biens », et cela du fait qu'on considère le travail comme un bien. En revanche, si on les considère comme des facteurs de production dont l'un, le travail, ne résulte pas de la production, à ce niveau de l'analyse, aucun élément n'apparaît pour permettre d'établir la part du produit qui doit échoir à chaque facteur, car on ne connaît pas la part de chaque facteur dans la production et ce ne sont pas les rapports d'échange qui permettent d'établir la part de chaque facteur dans la production. Autrement dit, lorsque les facteurs entrent dans la combinaison de la production, ils ne se trouvent pas face à face, ils se trouvent associés pour réaliser la production.

Bien que Walras considère le travail comme un bien, il ne détermine pas directement son taux de rémunération (son prix); pour lui, c'est le prix des produits qui détermine le prix des services producteurs, dont le travail. On voit bien que, même si les facteurs sont considérés comme des biens, leurs taux de rémunération (leurs prix) ne sont pas directement déterminés par le rapport d'échange entre les facteurs. Ils ne le sont qu'une fois les prix des produits déterminés. Ainsi, même quand on considère les facteurs comme des biens, on ne peut pas déterminer leur prix (taux de rémunération) directement, on doit d'abord déterminer des rapports relatifs et ensuite déterminer les prix des produits pour pouvoir établir les taux de rémunération. Les prix relatifs des facteurs sont déterminés par les rapports des quantités; cela signifie-t-il que ces rapports déterminent la part produite par chaque facteur? Walras le pense, puisque, dans son système, une fois les prix relatifs des produits déterminés, les rapports relatifs entre les facteurs permettent d'établir la part du produit qui doit échoir à chaque facteur. Or, cette détermination pose problème. Les rapports relatifs entre les biens déterminent leurs prix

relatifs, et cela sans que les facteurs interviennent dans cette détermination. Les rapports relatifs entre les facteurs déterminent leurs prix relatifs en tant que biens et non en tant que facteurs mais ces rapports ne déterminent pas la part de chaque facteur dans la production. Ainsi, ni la première ni la seconde relation ne permettent d'établir la part de chaque facteur dans la production. Aussi l'affirmation selon laquelle les services producteurs s'échangent contre les services producteurs ne peut se passer de cette détermination.

Ce résultat n'est pas surprenant, il résulte de l'analyse fondée sur l'économie d'échange qui est dans l'impossibilité d'expliquer le fonctionnement de l'économie de production salariale, et cela pour une simple raison: la production ne résulte pas des échanges, elle les précède. Le système de Walras établit des rapports d'échange relatifs qui, par définition, sont dans l'impossibilité de déterminer la part de chaque facteur dans la production. Or, tant que la part de chaque facteur dans la production n'est pas déterminée, les taux de rémunération ne peuvent pas l'être, et, par conséquent, il n'est pas possible d'établir un rapport entre le niveau du taux de salaire et celui de l'emploi.

7.4. Le système de Walras ne détermine ni la part de chaque facteur dans la production ni le niveau de plein-emploi.

Le système walrasien représente l'une des références les plus importantes des analyses sur lesquelles sont fondées les explications du fonctionnement de l'économie actuelle. Pour une grande majorité des auteurs de l'école de pensée Néoclassique, l'équilibre général est synonyme d'équilibre de plein-emploi. Or, l'équilibre walrasien est fondé surtout sur l'étude de l'équilibre des échanges; de ce fait, le travail est considéré comme une ressource rare qui trouve toujours à être employée. Mais la rareté est une notion relative; c'est pourquoi il est indispensable de dire par rapport à quoi on établit la rareté du travail: rareté par rapport aux biens, cela n'a aucun sens puisque l'un (le travail) est l'une des causes de la production, l'autre (le bien) son effet; rareté par rapport aux autres facteurs, cette proposition ne peut être retenue puisque, dans ce système, on suppose que sur une certaine quantité de capital, on peut employer n'importe quelle quantité de

travail. Dans ce système, on ne peut donc pas retenir la notion de rareté pour les facteurs.

En outre, dans l'analyse néoclassique, la rareté est l'un des fondements de la valeur, d'où la détermination des prix par des rapports relatifs. Le travail étant considéré comme une ressource rare, sa rémunération, « son prix », s'établit-il comme le prix des biens? Mais on suppose d'autre part que le travail est l'une des causes de la production. Dans ce cas, sa rémunération ne peut pas être déterminée comme le prix d'un bien, car elle dépend de la part du produit qu'il est censé avoir contribué à réaliser, de même que la demande de travail ne peut pas être déterminée comme la demande d'un bien. En effet, la première relation qui détermine les prix dépend de l'échange, la seconde relation qui détermine la rémunération du travail dépend de la production. Cet amalgame entre l'économie d'échange et l'économie de production salariale nous incite à envisager plusieurs limites dans la détermination des taux de rémunération et du niveau de l'emploi.

(i) En dernière analyse, le prix d'un bien dépend de son coût de production, tandis que le taux de rémunération (le prix) d'un facteur détermine la part qu'il est censé avoir produit. Le système walrasien ne tient pas compte de cette hiérarchie qui est une vérité établie. Son raisonnement, qui a pour but de déterminer le fonctionnement d'une économie salariale est circulaire; en effet, pour déterminer les taux de rémunération, il faut connaître le prix des produits, et, pour déterminer le coût de production, il faut connaître les taux de rémunération. La résolution simultanée ne change en rien ce problème, car ce n'est pas parce que la résolution est simultanée qu'elle permet de déterminer la part de chaque facteur dans la production. Or, dans une économie salariale, en déterminant les taux de rémunération, on établit la formation du revenu, tandis que la détermination des prix des produits passe par la dépense du revenu. Il ne convient pas de mettre sur le même plan ces deux déterminations, l'une se passe à la production, l'autre sur le marché des produits. Autrement dit, l'une, la production, est la cause de l'apparition du produit et donc du revenu, l'autre, l'échange, qui permet l'appropriation du produit par la dépense du revenu, est une conséquence de la production, et, certaines hypothèses sans fondement réel mises à part, il est impossible que des circonstances quelconques puissent les faire changer de place. Quand on suppose plusieurs facteurs de

production, même si l'un des facteurs est un bien produit, il convient de distinguer son prix, en tant que produit, dont la détermination est guidée par son coût, et son taux de rémunération, en tant que facteur, dont la détermination dépend de sa part dans la production.

(ii) Ce n'est pas un raisonnement fondé sur la production, mais un raisonnement fondé sur l'échange, qui a pour objectif de déterminer le partage du produit entre les facteurs. On peut donc supposer que, lorsque la quantité d'un facteur augmente, sa part relative dans la production diminue. Ce résultat découle de ce que, dans le système walrasien, la production est étudiée comme un échange généralisé. (Cf. Benetti, 1974, P. 74). Or, la production n'est pas un échange, ni simple ni généralisé.

(iii) En voulant déterminer la part de chaque facteur dans la production par les rapports relatifs entre les facteurs, on suppose qu'on peut employer sur une quantité donnée de capital n'importe quelle quantité de travail. Or, nous avons vu que cette hypothèse n'est pas acceptable car elle ne représente pas la réalité économique. Chaque technique de production impose une relation entre la quantité de capital et le nombre de travailleurs à employer. L'analyse Néoclassique ne tient pas compte de cette exigence qui concerne la réalité de nos économies. En outre, rappelons que, comme nous l'avons vu, les rapports relatifs ne déterminent pas la part de chaque facteur dans la production.

(iv) L'écueil du système de Walras, en ce qui concerne la détermination du niveau de l'emploi et sa rémunération, est d'avoir conçu l'économie de production salariale comme une économie d'échange. Pour établir des rapports d'échange, il est indispensable d'avoir une unité de mesure commune. Aristote dit: « L'échange ne peut avoir lieu sans l'égalité, ni l'égalité sans la commensurabilité ». Le numéraire chez Walras lui permet d'établir des relations d'échange relatives entre les biens dans le respect de cette exigence d'Aristote. Le rapport d'échange relatif est la représentation de l'économie d'échange où les producteurs directs se mettent d'accord sur les quantités échangées et les prix des produits. A ce niveau sont déterminés les prix ou les valeurs relatives des produits représentant le revenu des producteurs directs et les quantités échangées. Walras applique le même raisonnement à l'économie de production salariale. Il dit qu'en dernière analyse les services producteurs s'échangent contre les services producteurs (Eléments,

P.194-195). Pour justifier cette affirmation, il faut non seulement trouver une unité de mesure commune au travail, au capital et aux biens, mais aussi et surtout déterminer la part de chaque facteur dans la production. Or, ces deux déterminations ne s'établissent pas au même niveau, l'une dépend de l'échange, l'autre de la production. Pour voir si le système de Walras permet de résoudre ces problèmes, il convient de savoir si les deux affirmations suivantes permettent d'analyser le système de production salariale comme un système de production directe.

1° Dans une économie de production salariale, lorsqu'une quantité de travail se trouve face à une quantité de capital, cela permet d'établir la part de chaque facteur dans la production.

2° Dans une économie de production salariale, lorsque n'importe quelle quantité de travail est associée à une quantité de capital, cela permet d'établir une combinaison de production qui détermine le niveau de la production et donc le niveau de l'emploi.

On pourrait penser que la première affirmation découle de celle de Walras qui dit qu'en dernière analyse les services producteurs s'échangent contre les services producteurs. L'acceptation de cette affirmation signifierait que les prix relatifs entre les facteurs déterminent la part relative de chaque facteur. Ainsi, si dix unités de travail se trouvent face à dix unités de capital, le rapport d'échange est d'une unité de travail pour une unité de capital. Autrement dit, si on associe une unité de travail à une unité de capital, chaque facteur obtient la moitié de la production; si on associe dix unités de travail à quatre-vingt-dix unités de capital, le travail obtient dix pour cent et le capital quatre-vingt-dix pour cent de la production. Or, ce rapport d'échange entre les services producteurs n'a aucune signification économique puisqu'il n'existe pas d'unité de mesure commune entre les facteurs; il s'agit là d'une confusion entre la détermination des prix relatifs et celle de la part de chaque facteur dans la production. En effet, c'est un rapport d'échange entre deux « biens » (deux facteurs) et, par définition, ce n'est pas ce rapport qui détermine la part de chaque facteur dans la production. On ne peut pas prendre le numéraire pour établir ce rapport entre les facteurs car le numéraire intervient au niveau des échanges entre les produits et non au niveau de la production entre les facteurs qui sont les causes de la production, ce qui signifie qu'il faut connaître la part produite par

chaque facteur pour établir le rapport entre les facteurs. Walras est conscient de ce problème et, s'il avait accepté cette détermination, il aurait pu déterminer la part de chaque facteur à la production, mais il veut déterminer cette part grâce aux échanges des produits. Or, si l'échange des produits permet de déterminer des valeurs relatives entre les produits, il ne détermine pas la part de chaque facteur dans la production; ce n'est pas parce qu'on établit des rapports relatifs entre les facteurs qu'on détermine la part de chaque facteur dans la production. Et, pour pouvoir affirmer que les services producteurs s'échangent contre les services producteurs, il est indispensable d'établir la part du produit de chaque service producteur dans la production. Le système dont l'analyse est fondée sur l'échange ne permet pas de déterminer la part de chaque facteur.

Quant à la deuxième affirmation, sous réserve qu'on puisse combiner n'importe quelle quantité de travail avec une quantité donnée de capital, elle nous donne simplement le niveau de la production mais elle non plus ne détermine pas la part de chaque facteur dans la production.

Si la part de chaque facteur dans la production n'est pas déterminée, sa rémunération ne peut pas l'être et, par conséquent, la demande de travail n'est pas fonction du taux de sa rémunération, pas plus que le niveau de l'emploi ne peut être déterminé en fonction des taux de rémunération.

(v) Enfin, même si on suppose tous ces problèmes résolus, il n'est pas certain que l'équilibre du système signifie l'équilibre de plein-emploi car l'équilibre walrasien est réalisé dans le cadre de la concurrence pure. Dans ce cas, l'équilibre du système est obtenu lorsqu'il y a égalité entre coût moyen et coût marginal. Mais une fois cette égalité réalisée, il n'est pas certain que tous les travailleurs trouvent un emploi.

Pour écarter un certain nombre de critiques, on dit que Walras étudie une situation idéale qui, par définition, ne représente pas la réalité économique, ce que lui-même revendique quand il écrit: « Cet état d'équilibre de la production est, comme l'état d'équilibre de l'échange, un état idéal et non réel ». (Eléments, 1976 P.194). Cela est son droit, même si certaines de ses hypothèses, comme nous l'avons vu, ne conviennent pas à l'étude de l'économie de production salariale. En revanche, on n'a pas le droit de partir

d'une analyse qui n'a pas de fondements réels pour expliquer la réalité économique. Par exemple, et pour le sujet qui nous intéresse ici, il ne convient pas qu'on trouve dans une grande partie de l'analyse dominante une explication du chômage fondée sur l'équilibre walrasien qui n'explique que le chômage volontaire, dû, selon ces auteurs, au taux de salaire. Pour ces auteurs, cette sorte de chômage existe car ces demandeurs d'emploi n'acceptent pas de travailler pour le taux de salaire établi à l'équilibre. Or, nous avons vu que, même si l'équilibre est obtenu, il n'est pas certain qu'il signifie le plein-emploi. Nous avons vu aussi que ni les travailleurs ni les entrepreneurs ne peuvent se référer au taux de salaire puisqu'il n'est pas connu avant l'équilibre et cela, même si on suppose que le taux de rémunération peut être déterminé, ce qui n'est pas le cas puisque la part de chaque facteur dans la production ne peut pas être déterminée par des relations d'échange. Nous avons vu, en effet, que, dans ce système, le taux de rémunération des facteurs est confondu avec le prix des facteurs en tant que biens. Nous pouvons en conclure que, si le taux de salaire n'est pas connu à la production, on ne peut pas rendre le niveau des salaires responsable du chômage comme le font les Néoclassiques.

7.5. Le système fondé sur la détermination des prix ne convient pas à l'étude de l'économie de production ni à celle de l'emploi.

Le principal objectif de Walras est résumé dans ce passage: « *L'économie politique pure* est essentiellement la théorie de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre concurrence absolue. L'ensemble de toutes les choses, matérielles ou immatérielles, qui sont susceptibles d'avoir un prix parce qu'elles sont *rare*s, c'est-à-dire à la fois *utiles et limitées en quantité*, forme la *richesse sociale*. C'est pourquoi l'économie politique pure est aussi la *théorie de la richesse sociale* ». (Eléments, 1976, P. XI, souligné par l'auteur). La théorie de la détermination des prix, par définition, étudie les rapports des quantités et donc des prix relatifs dans une économie d'échange. Or, la production ne résulte pas des échanges, elle les précède, et la rémunération des facteurs n'est pas un achat, mais une formation de revenu dans une économie salariale; c'est la dépense du revenu formé à la production qui permet d'établir les prix des

produits. Mais les prix des produits ne peuvent pas établir la part de chaque facteur dans la production. Dans sa partie consacrée à la production, Walras ne peut pas soutenir que la rémunération des travailleurs résulte de la concurrence car, dans son analyse, il prétend que les produits se partagent selon un rapport relatif entre les facteurs. Il ne convient donc pas de parler de concurrence lorsqu'il s'agit de rapports relatifs. La théorie des prix, par définition, permet d'étudier les relations d'échange des richesses qui sont présentes sur le marché, or, elle ne convient pas à l'étude de la production, qui permet d'expliquer la réalisation de la richesse ou l'enrichissement de la société. La détermination des prix établit des rapports d'échange entre les produits présents sur le marché, et, par définition, elle ne tient pas compte de la situation de l'emploi.

Nous savons que dans une économie salariale les prix des produits sont guidés par leur coût, tandis que la rémunération des facteurs ne peut ni être guidée par un coût ni déterminer un prix, mais le partage des produits entre les facteurs n'est possible qu'une fois qu'on est parvenu à déterminer les lois qui établissent ce partage. Or, Walras inverse cette logique qui découle de la réalité, et cela pour satisfaire les exigences de son système. Cette inversion l'empêche d'étudier la réalité de l'économie de production salariale. Ainsi l'exigence de construire un système idéal peut être vu de deux façons: un système simplifié qui permet de mieux pénétrer la réalité économique, ou un système qui ne tient pas compte de la réalité économique. Walras a choisi le second, il dit que son système d'équilibre est « un état idéal et non réel ». Il subordonne l'analyse de la production à celle des prix qui, par définition, étudie les relations d'échange. Or, fonder l'analyse de la production sur l'étude des prix est une hérésie. Ce ne sont pas les prix qui déterminent la production. Les prix peuvent avoir une influence dans la réalisation de la production des périodes à venir dans le cas où ils font apparaître des pertes et profits, mais l'analyse de Walras suppose le profit nul à l'équilibre, et, de ce fait, même cet indicateur disparaît à ce niveau.

Il semblerait que le refus d'analyser la production par l'étude des prix ait incité certains économistes à déterminer les taux de rémunération par la part de chaque facteur selon sa productivité marginale. Mais le taux de rémunération déterminé de cette façon

varie selon la quantité du facteur variable employé; (ce résultat peut-être considéré comme sous-jacent dans le système de Walras, qui établit une relation relative entre les facteurs). Ainsi, le problème est de savoir quel est le taux de rémunération compatible avec l'équilibre et le plein-emploi. Le système fondé sur la concurrence pure impose aux entreprises de fixer le niveau de leur production au point d'intersection des courbes de coût moyen et de coût marginal. C'est ce point, en effet, qui satisfait l'une des principales exigences de l'équilibre général fondé sur la concurrence pure car, à ce niveau de production, le profit est nul.

Or, dans ce cas, la détermination du taux de rémunération de la main-d'oeuvre, qui est censée déterminer le niveau de l'emploi ou du plein-emploi, n'est pas fondée sur l'offre et la demande du travail considéré comme un bien, ce taux est déterminé par la relation technique. En outre, nous avons démontré que cette dernière proposition est fondée sur une fonction de production qui ne peut pas prétendre expliquer toute la réalité de l'économie salariale car, d'une part, elle n'est applicable que dans la phase où les rendements sont décroissants, d'autre part, pour une technologie donnée, il n'est pas vrai qu'on puisse faire varier la quantité de travail sur une quantité donnée de capital pour obtenir l'équilibre, et si on ne peut pas faire varier le nombre des travailleurs sur une quantité donnée de capital, on ne peut pas établir non plus le taux de rémunération des facteurs. Prenons un exemple simple. Un entrepreneur de transport par camions, s'il respecte la réglementation qui est de huit heures de travail par jour pour chaque travailleur, emploie trois personnes pour faire rouler son camion 24 heures sur 24. Cette relation étant fixe, elle ne permet pas de faire varier le nombre d'emplois; or une variation est nécessaire, dans ce système, pour pouvoir déterminer les taux de rémunération des facteurs. En effet, l'entrepreneur ne peut pas employer plus d'un conducteur à la fois sur chaque camion; et chaque fois qu'un conducteur conduit un camion, une production est réalisée grâce à l'association d'un travailleur et d'un capital (le camion). Dans ce cas, l'analyse marginaliste et celle de Walras ne permettent pas de déterminer la répartition de la production de l'entreprise entre salaire et intérêt. Autrement dit, pour une technologie donnée, ce qui représente la grande majorité des cas, ces deux analyses se trouvent dans l'impossibilité de déterminer les taux de

rémunération des facteurs et, étant donné que la technologie établit un rapport fixe entre la quantité de capital fixe et le nombre d'emplois, le niveau de l'emploi dépend du niveau des investissements et non de l'emploi de n'importe quel nombre de travailleurs sur une quantité fixe de capital.

Enfin, il n'est pas certain que l'équilibre walrasien soit compatible avec le plein-emploi.

8. CONCLUSION

L'analyse néoclassique est fondée sur des hypothèses. Il est vrai qu'un système peut être délimité par des hypothèses, qu'il s'agisse de l'économie d'échange ou de l'économie de production salariale, mais il est indispensable de savoir si les hypothèses posées dans le cadre d'un système conviennent à l'étude d'un autre système. Par exemple, une analyse fondée sur l'économie d'échange permet-elle d'expliquer le fonctionnement de l'économie salariale, et en particulier d'étudier le problème de l'emploi qui concerne la production puisque dans cette analyse le travail est considéré comme la ou l'une des cause(s) de la production? Ainsi, c'est le choix des hypothèses, dans le cadre d'un système, qui rend une analyse compatible ou non avec la réalité économique qu'elle se propose d'étudier. Essayons de donner quelques exemples d'hypothèses qui fondent le système Néoclassique en ce qui concerne la partie consacrée à l'emploi. On y assimile le travail à un bien. Cette hypothèse n'est pas seulement une fiction, elle constitue aussi une erreur qui est à l'origine de l'échec de l'analyse néoclassique de l'emploi. Cette confusion entre bien et facteur de production oblige les auteurs de cette école de pensée à analyser le travail comme un bien pour déterminer son « prix », sa quantité offerte et demandée. Nous pouvons résumer en trois points les limites qui découlent de cette assimilation.

1° Le travail ne peut être ni considéré ni étudié comme un bien, car le bien résulte de la production, tandis que le travail est la ou l'une des cause(s) de la production. Ainsi, la rémunération du travail n'est pas un achat, mais une formation de revenu; en effet, dans une économie salariale, avant la production il n'y a, par définition, ni produit ni revenu contre lequel le travail s'échange. Le système dans lequel le travail s'achète est le système esclavagiste, car le travail y est considéré comme un « capital » par le propriétaire.

2° Pour déterminer le « prix » du travail ou son taux de rémunération, il faut, selon les auteurs, soit imaginer des courbes d'offre et de demande de travail, soit établir des rapports relatifs.

Pour les auteurs néoclassiques, la détermination de la courbe de l'offre de travail ne pose pas de problème puisqu'elle est imaginaire. Elle représente la désutilité du travail, notion subjective qui n'a aucun fondement économique. Précisons que pour un bien la courbe d'offre représente son coût marginal. Si le facteur de production est un produit (capital), sa courbe d'offre est représentée par son coût marginal. Dans ce cas, il n'apparaît pas en tant que facteur mais en tant que produit.

Quant à la détermination de la courbe de la demande de travail, les néoclassiques pensent la fonder sur un raisonnement objectif. Dans ce système, elle est représentée par la courbe de la productivité marginale, lieu géométrique qui est censé déterminer la rémunération du facteur variable (le travail). Ainsi, on suppose que la répartition est définie dans la phase des rendements décroissants, ce qui oblige les auteurs à prendre une fonction de production homogène de degré un; de ce fait, on écarte une partie importante de la réalité économique qui concerne les rendements croissants, car, dans cette phase, il est impossible d'appliquer la loi de la productivité marginale pour rémunérer les facteurs de production. Mais cette détermination, par l'intersection des courbes d'offre et de demande, d'une part, ne signifie pas forcément le plein-emploi, d'autre part, fait apparaître une confusion entre le prix du facteur en tant que bien et son taux de rémunération en tant que facteur de production. Or, le prix d'un bien (facteur) ne signifie pas son taux de rémunération, qui doit représenter la part du facteur dans la production.

Le raisonnement walrasien n'ouvre pas de nouvelles perspectives. En effet, si le travail est considéré comme un bien et si on se place dans un système d'économie d'échange, on détermine le taux de salaire comme un prix relatif et donc la détermination du taux de salaire en termes de productivité du travail ne convient pas. Mais la détermination du taux de salaire comme prix relatif pose problème aussi, puisque le travail, dans ce système, est considéré comme l'une des causes de la production et, de ce fait, il ne peut pas s'échanger contre les produits pour que s'établisse son prix relatif, car

ce n'est pas le travail mais le produit du travail qu'on échange; dans ce cas, il faut déterminer la part du produit réalisé par le travail dans la production et c'est là tout le problème dans ce système. Or, d'une part, les rapports relatifs ne permettent pas de déterminer la part de chaque facteur dans la production, d'autre part, ils ne sont d'aucune utilité pour déterminer la demande d'un facteur, car la question que l'on doit se poser est la suivante: demande par rapport à quoi?

3° Le niveau des salaires n'est pas la cause du chômage, et cela pour plusieurs raisons. Donnons-en deux parmi d'autres: 1° la courbe de l'offre de travail est une courbe qui n'a pas de signification économique; 2° la détermination de la courbe de la demande résultant de la productivité marginale du facteur variable (travail) est fondée sur une hypothèse non réelle. En effet, il n'est pas certain qu'on puisse employer n'importe quelle quantité de travail sur une quantité fixe de capital pour une technologie donnée.

On suppose que le système est en concurrence pure et parfaite et cette hypothèse oblige à supposer qu'à l'équilibre le profit est nul. Or, le profit est non seulement l'une des sources du financement des investissements, mais aussi le principal indicateur qui permet de savoir quels sont les secteurs où il faut développer des investissements; le profit est le principal indicateur de l'évolution économique. Exiger que le profit soit nul à l'équilibre, c'est condamner l'évolution économique car, par cette exigence, on supprime son élément de référence et l'une de ses sources de financement. Mais, dans une analyse qui a pour but d'étudier le problème de l'emploi dont l'accroissement engendre l'évolution, il est indispensable de savoir où il faut employer la main-d'oeuvre. Or, si le profit n'est pas nul, dans ce système, c'est la réalisation de l'équilibre qui est mise en cause. Toutes ces limites découlent du fait qu'on se place dans le cadre d'une économie d'échange pour étudier le fonctionnement d'une économie salariale.

Dans le système marginaliste, étant donné que la détermination des taux de rémunération ne peut être établi que dans la phase des rendements décroissants et étant donné qu'il faut supposer un facteur constant et l'autre variable, de ce fait, la production n'augmente pas proportionnellement à l'accroissement de la main-d'oeuvre, ce qui

signifie que la rémunération ou le pouvoir d'achat du travail diminue. Or, nous constatons que, depuis l'industrialisation, le pouvoir d'achat des travailleurs a augmenté. L'analyse marginaliste ne peut pas se placer dans le cadre de son équilibre et expliquer cette évolution.

Une autre pierre d'achoppement de l'analyse marginaliste de l'emploi réside dans l'hypothèse selon laquelle, sur une quantité fixe de capital, on peut employer des travailleurs jusqu'à l'obtention de l'équilibre de plein-emploi. Or, cette hypothèse est une fiction, et cette fiction étant détachée de la réalité, elle engendre une autre fiction: le chômage volontaire dont la cause se trouverait dans le refus des travailleurs d'accepter un travail pour le taux de salaire imposé par une relation déterministe; ces hypothèses permettent de prétendre que le chômage est dû à un taux de salaire élevé. En outre, nous avons vu que tous les points de la courbe de demande ne sont pas compatibles avec l'équilibre du système, mais, même si on accepte le raisonnement marginaliste, force est de constater que l'équilibre concurrentiel est déterminé par l'intersection des courbes de coût marginal et de coût moyen, donc en un point, et dans ce cas, le chômage ne peut pas être considéré comme volontaire. Enfin, l'équilibre des échanges peut être réalisé sans qu'il signifie le plein-emploi. Cela découle d'une autre fiction, qui est de prétendre analyser l'économie de production salariale comme une économie d'échange pur dans laquelle le travail est considéré comme un bien.

A propos de fiction, Spinoza écrit: « En ce qui les concerne, (les fictions) il faut surtout tenir compte de ceci: moins l'esprit comprend, tout en percevant davantage, plus grande est sa capacité de former des fictions; mais plus il comprend, plus cette capacité diminue ».

[...]

« Car après avoir supposé fictivement quelque chose et lui avoir donné son assentiment, elle ne peut le penser ou le supposer d'une autre manière, et elle se trouve même contrainte, par cette fiction, de penser les autres choses de façon telle qu'il n'y ait pas de contradiction avec la première fiction ». (Spinoza; 1996. P.38 et 40).

Il semblerait qu'une grande partie des confusions dans la détermination du taux de salaire ou dans son indétermination, provienne du fait que l'on veuille appliquer les relations qui sont établies dans une économie d'échange à une économie salariale. Il est vrai que, dans une économie d'échange, les prix sont relatifs. Si l'offre d'un produit augmente proportionnellement plus vite que l'offre des autres produits, son prix relatif baisse. Or, il ne convient pas d'appliquer ce raisonnement au travail puisque, d'une part, le travail n'est pas un bien, d'autre part, il est la ou l'une des cause(s) de la production.

L'analyse néoclassique de l'emploi se trouve dans une impasse pour une raison simple: elle ne voit que le chômage volontaire; pour elle, le chômage involontaire n'existe pas, car le travail est assimilé à un bien et, dans ce système, l'offre et la demande déterminent à la fois les quantités échangées et le prix du bien. C'est ainsi qu'apparaît la confusion entre le prix du facteur en tant que bien et son taux de rémunération en tant que facteur. Etant donné que l'analyse néoclassique ne convient pas à une économie de production salariale, les propositions avancées dans le cadre de cette analyse ne peuvent engendrer de véritable effet positif. De plus, étant donné que cette analyse représente le courant de pensée dominant à la fois dans la recherche, l'enseignement et, de ce fait même, parmi les dirigeants, on comprend qu'il ne puisse y avoir, dans ces conditions, de véritable solution au problème de l'emploi.

Pour résoudre le problème du chômage, il faut effectuer un retour à la source de l'analyse économique et en corriger les imperfections par les apports de l'école keynésienne et de celle du circuit économique. C'est à la lumière de ces nouveaux apports que l'analyse économique sera capable de déterminer les véritables causes du chômage et, de ce fait même, d'avancer des propositions qui permettront d'endiguer ce fléau de la société qu'est le chômage.

BIBLIOGRAPHIE

- BENETTI C.; 1974, Valeur et répartition, Presses universitaires de Grenoble.
- CLARK J. B.; 1899, The Distribution of Wealth: a Theory of Wages, Interest and profits, Ed. Macmillan.
- CLARK J.B.; 1907, The Essentials of Economic Theory, as Applied to Modern Problems of Industry and Public Policy.
- CLARK J.B.; 1911, Principes d'économie dans leur application aux problèmes modernes de l'industrie et de la politique économique, Ed. Giard et Brière.
- DENUC J.; 1930, Les fluctuations comparées du chômage et des salaires dans quelques pays de 1919 à 1929, Bulletin de la Statistique Générale de la France, avril-mai.
- GAZIER B.; 1991, Economie du travail et de l'emploi. Ed. Précis Dalloz.
- GOULD J.-P. et FERGUSON C. E.; 1991, Théorie Microéconomique. Ed. Economica. Traduit par J.-Marie LAPORTE et J.-Michel SIX.
- HICKS J.R.; 1963, The Theory of Wages. Ed. Macmillan.
- HILTON M.; 1930, Communication sur la relation possible existant entre le mouvement des salaires réels et le chômage. Bulletin de l'Institut International de Statistique, T.XXIV, 1.
- JESSUA C.; 1991, Eléments d'analyse macroéconomique. Ed. Montchrestien.
- JEVONS W.S.; 1909, La théorie de l'économie politique. Ed. Giard et Brière.
- KEYNES J. M.; 1937, Treatise of money. Collected Writings vol. V et VI. Ed. Mac Millan.
- KEYNES J. M.; 1971, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Ed. Payot.
- LECAILLON Jacques; 1969, Analyse macroéconomique, Ed. Cujas.
- LECAILLON Jacques; 1967, Analyse microéconomique, Ed. Cujas
- MAIRESSE Jacques; (Sous la direction de); 1982, Emploi et chômage. Ed. Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MALINVAUD E.; 1980, Réexamen de la théorie du chômage, Ed. Calmann-Lévy.
- MARSHALL A.; 1977, Principles of Economics. Ed. Mac Millan Press LTD.

- QUESNAY F.; 1969, Tableau Economique des Physiocrates, Ed. Calmann-Lévy.
- PIGOU A.C.; 1933, Theory of unemployment. Ed. Mac Millan.
- RICARDO David;1970, Principes de l'économie politique et de l'impôt, Ed. Calmann-Lévy.
- RUEFF J.; 1926, Les variations du chômage en Angleterre. Revue politique et parlementaire, 10 décembre.
- SADIGH E.; 1994, Crise et dépense du profit. Ed. Centre national de la recherche scientifique, Université de Bourgogne.
- SAMUELSON Paul A.;1983, L'Economie T2. Ed. Armand Colin.
- SAMUELSON Alain; 1990, Les grands courants de la Pensée Economique. Ed. Presses Universitaires de Grenoble.
- SCHMITT B. ;1975, Théorie unitaire de la monnaie,nationale et inernationale. Ed. Castella, (Suisse).
- SPINOZA B.; 1996, Traité de la réforme de l'entendement. Traduit par S. Auffret, Ed. Mille et une nuits
- WALRAS Léon; 1976, Eléments d'Economie Politique Pure. Librairie générale de droit et de Jurisprudence.
- Wicksell K.; 1954, Value, Capital and Rent. Ed. Allen and Unwin.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	2
2. EMPLOI ET TAUX DE SALAIRE:	3
2.1. L'augmentation du facteur variable sur une quantité fixe de capital engendre dès le départ une diminution de sa productivité.	4
2.2. L'augmentation du facteur variable engendre dans un premier temps l'augmentation plus que proportionnelle de la production.	6
3. DETERMINATION DU NIVEAU DE L'EMPLOI (PLEIN-EMPLOI) ET INTRODUCTION DES COURBES D'OFFRE ET DE DEMANDE:	9
3.1. Le cas simplifié de la détermination du niveau de plein-emploi tel qu'il est présenté par la plupart des auteurs de cette école de pensée.	9
3.2. La forme de la courbe d'offre de la main-d'oeuvre peut-elle avoir un effet sur le niveau de l'emploi?	14
4. INFORMATION ET EMPLOI	21
5. TENTATIVE DE RECONCILIATION DES ANALYSES NEOCLASSIQUE ET KEYNESIENNE.	25
6. DE L'EQUILIBRE DE WALRAS A L'EQUILIBRE DE MALINVAUD	30
7. L'ANALYSE FONDEE SUR L'ECONOMIE D'ECHANGE PERMET-ELLE DE DETERMINER LE TAUX DE SALAIRE ET LE NIVEAU DE PLEIN-EMPLOI?	33
7.1. Peut-on déterminer le taux de salaire, qui relève de l'économie de production, comme le prix d'un bien, qui relève d'une économie d'échange?	34
7.2. L'analyse walrasienne permet-elle d'établir un rapport entre le niveau de la production et la demande de travail?	36
7.3. Dans le système walrasien, est-ce que le taux de salaire a un effet sur le niveau de l'emploi?	37
7.4. Le système de Walras ne détermine ni la part de chaque facteur dans la production ni le niveau de plein-emploi.	41
7.5. Le système fondé sur la détermination des prix ne convient pas à l'étude de l'économie de production ni à celle de l'emploi.	46

8. CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	54
TABLE DES MATIERES	56